

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

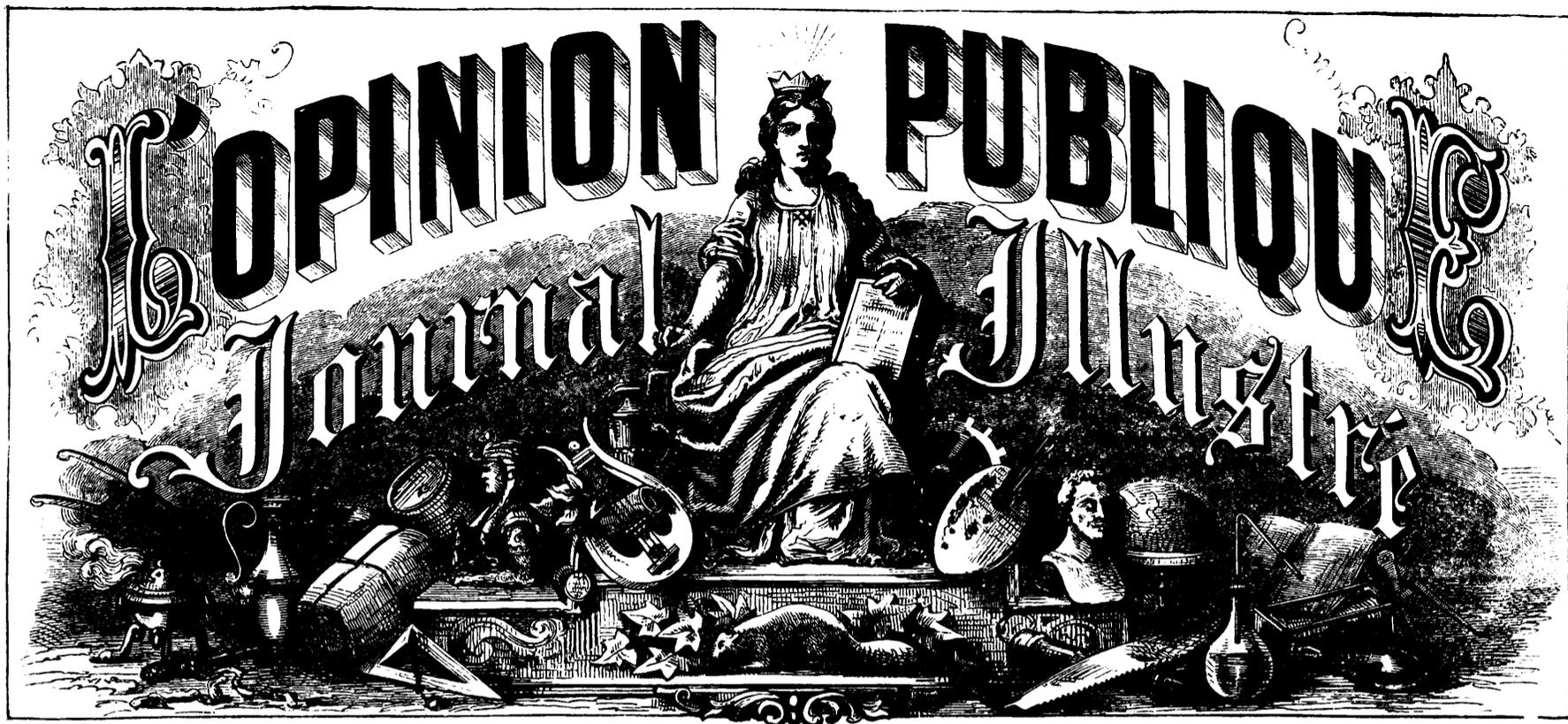
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. II.—No. 50.

MONTREAL, JEUDI, 14 DECEMBRE, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

INDUSTRIE.

La motion de M. Gendron, demandant la nomination d'un comité chargé de s'enquérir des moyens de développer l'industrie dans ce pays, a été discutée et votée par une grande majorité. Le fait est qu'on peut dire que la Chambre a été unanime, car un amendement proposé par M. Joly n'avait pour but que d'augmenter l'efficacité du comité en lui donnant le droit de faire rapport sur les relations commerciales nécessaires au développement de notre industrie.

MM. Joly et Cassidy auraient voulu profiter de l'occasion pour exercer une pression sur le gouvernement fédéral et modifier le tarif de manière à encourager les manufactures. M. Joly s'est prononcé pour la protection dans un excellent discours. M. Gendron a fait un bon discours à l'appui de sa motion, et M. Trudel l'a secondé avec talent. Il avait dit, la veille, que c'était le luxe qui était la cause de l'émigration et il avait prétendu qu'on ne devait pas faire plus de sacrifices pour coloniser le pays par les enfants du sol que par les étrangers. Il a réparé ces remarques malheureuses en démontrant éloquemment que l'industrie était absolument nécessaire au Bas-Canada pour donner de l'ouvrage à la population l'hiver comme l'été.

Nous regrettons que MM. Chapleau et Laurier n'aient pas jugé à propos de prendre la parole sur cette question ainsi qu'ils devaient le faire.

La *Minerve*, qui avait approuvé notre suggestion au sujet de la formation d'un comité disait, la semaine dernière, dans un excellent article qui a été remarqué, que vu le peu de temps laissé au comité pour faire un travail sérieux, le gouvernement devait nommer une commission chargée de continuer la mission du comité et de faire des études sérieuses sur toutes les branches d'industrie qui pourraient être établies dans ce pays.

C'est la conséquence naturelle de la nomination du comité; et si la majorité est sérieuse dans son désir de promouvoir l'industrie, elle ne se séparera pas avant d'avoir tiré parti de cette suggestion. Une pareille commission ayant le droit d'aller en Europe et aux Etats-Unis étudier les systèmes de fabrication et d'instruction industrielles en usage dans ces pays ferait un bien immense. Nous ne parlons pas des dépenses que pourrait entraîner cette mesure patriotique, elles sont ridicules en considération des résultats qui seraient obtenus.

La réunion de la chambre nationale de commerce des Etats-Unis, à laquelle assistent plusieurs représentants de la Chambre de commerce de la Confédération, suggère au *Négociant Canadien* d'excellentes remarques sur la situation du pays.

Voici comment on peut résumer ce qu'il dit :

10. Les Etats-Unis et le Canada sont nécessaires l'un à l'autre; les premiers ont besoin de nos pêcheries, de nos canaux et de notre grand fleuve pour le transport de leurs grains à l'Océan; et nous avons besoin de leur marché pour l'écoulement d'une foule de nos produits et la consommation d'une foule de choses que nous devrions fabriquer.

20. La grande question est donc d'établir entre nous et nos voisins des relations commerciales nécessaires à notre prospérité.

30. Le négociant se prononce en faveur d'une union douanière, c'est à-dire un système qui consisterait à donner aux tarifs canadiens et américains une uniformité complète, à abolir les douanes entre les deux pays et à répartir au prorata de la population le revenu retiré des importations, de manière à laisser complètement libres les transactions entre la Confédération et les Etats-Unis.

Bien entendu, il faudrait dans ce cas avoir le tarif américain contre l'Angleterre, savoir la protection; cela ne souffre pas de discussion: c'est à dire que ce serait le régime politique actuel avec les avantages de l'annexion au point de vue matériel, commercial, la plus belle des annexions à notre point de vue et celle qu'on devrait se hâter de nous donner si on ne veut pas que l'autre vienne. Mais pour cela, il faudrait le consentement de l'Angleterre à laisser taxer ses produits par le Canada.

Mais ce consentement, il nous semble qu'il y a plusieurs moyens de l'obtenir. Ne croit-on pas que si l'on disait à l'Angleterre: "Il nous faut l'une ou l'autre des deux annexions ou du moins l'Indépendance," qu'elle aimerait mieux sacrifier ses manufacturiers que sa colonie?

Dans tous les cas, nos hommes publics feront ce qu'ils voudront, mais il faut qu'ils fassent quelque chose. S'ils ne sont pas capables d'envisager la situation du pays; s'ils n'ont pas le temps d'étudier ces questions, qu'ils nomment une commission qui fera ce travail pour eux.

Le *Nouveau Monde* publie lui aussi en ce moment, d'excellents articles sur la question industrielle. Il a combattu avec plein succès l'opinion erronée de ceux qui semblent croire que les manufactures ne sont utiles qu'à la classe ouvrière. Il a établi avec beaucoup de clarté que toutes les classes de la société profitent de l'augmentation de la population. Ce sont de ces choses qu'on ne devrait pas être obligé de prouver, et cependant il est nécessaire de le faire.

Le *Nouveau Monde* confirme une opinion que nous avons souvent exprimée :

"Nous importons, dit-il, maintenant presque tous les objets manufacturés destinés à notre usage, et en retour nous exportons les produits naturels bruts de notre sol. Or, on sait quelle différence de valeur la forme constitue dans ces choses. Nous donnons donc réellement deux pour un et nous diminuons d'autant les richesses naturelles de notre pays tout en nous privant des avantages et du profit que leur façonnement assurerait à notre population. C'est ainsi que nous mangeons à la fois le fonds et le revenu, et que nous courons à la ruine.

Si nos ressources sont grandes, elles ne sont pas infinies, et il viendra un jour où elles seront épuisées ou inaccessibles. Ce jour-là, dans quel état serons-nous?"

On dit que ces articles du *Nouveau Monde* et du *Négociant Canadien* sont faits par M. Beausoleil. Nous croyons que ces écrits sont plus utiles au pays que ceux de M. Philippe Masson sur la magie ou la fantasmagorie religieuse.

L. O. DAVID.

CORRESPONDANCE.

MM. les R. dacteurs,

Depuis quelques années et depuis quelques semaines surtout, tout le pays s'agite autour des questions d'intérêt public, on ne parle que d'industrie, d'agriculture, d'éducation, du développement de nos ressources, il semble qu'un courant électrique ébranle tout le corps social, il y a la même fièvre que celle produite par la découverte d'une mine d'or; profitons de ce moment d'effervescence pour donner un élan au progrès; les

fièvres de ce genre sont toujours intermittentes, nous sommes un peu Français nous aussi, nous ne procédons que par accès de fièvre, mieux vaut encore cela que la constante apathie; mieux vaudrait un progrès constant, calculé, une marche ascensionnelle uniforme sans soubresauts, mais ce sera toujours notre manière de procéder à nous tant que nous n'aurons pas l'esprit calculé et froid, l'éducation pratique.

Hier encore on luttait pour les petits intérêts locaux, c'était la lutte des partis, aujourd'hui c'est la grande lutte nationale, la lutte à qui mieux mieux, la lutte dans un but commun. Hier le parti conservateur prenait le statu quo parce que le parti libéral voulait le changer, hier nous étions le pays le plus prospère au monde parce que le parti libéral disait le contraire; hier, c'était le parti libéral rejetant la confédération parce que l'idée était exécutée par le parti conservateur, aujourd'hui toutes ces mesquines rivalités semblent disparaître pour se confondre dans une rivalité amicale combattant dans les mêmes intérêts. Le *Pays* a perdu ses allures de boule dogue jappard. La *Minerve* se dégage de plus en plus du cerveau de Jupiter. Le *Journal des Trois-Rivières* a regagné ses foudres. Le *Nouveau-Monde* rentre dans le silence. L'*Instruction Publique* n'est plus cette arche d'Alliance qu'on ne peut toucher, justice est rendue au talent, respect aux convictions, on entre maintenant dans la lutte gigantesque des intérêts communs, suivons cette marche et nous ferons un travail de Titan.

C'est en partie à vous messieurs les collaborateurs de l'*Opinion Publique* que nous sommes redevables de ces changements par la position franche et conciliante que vous avez prise, vous avez aidé à rapprocher les partis et en les rapprochant vous avez détourné l'attention des mesquines rivalités de partis pour la porter sur les véritables intérêts de notre pays. C'est à vous aussi jeunes députés intelligents que nous devons le réveil des grandes questions d'intérêt public, la nation a les yeux fixés sur vous espérant que c'est de votre côté que nous viendra le salut. Notre poulx ne battait plus, voilà que les pulsations recommencent, l'insensibilité disparaît, nous admettons que notre corps social est malade, le point principal est gagné, nous saurons bien trouver le remède.

Les rapports plus fréquents que nous avons avec nos voisins, le dépeuplement en masse de nos campagnes, nous ont ouvert les yeux, nous n'avons qu'à regarder et nous ne dirons plus avec complaisance que notre pays est prospère; les peuples prospères et jeunes comme nous n'émigrent pas sans qu'il y ait chez eux de profondes plaies sociales.

La *Minerve* dans son numéro du premier décembre dernier se fait une foule de questions sur les industries que nous devrions développer: "Pourquoi ne pas utiliser nos pêcheries en préparant nous-mêmes la sardine que nous faisons venir appretée à l'huile du Finistère?"

"Pourquoi au lieu de faire manger nos homards aux pourceaux ne pas les mettre en boîtes comme font les américains qui nous les vendent?"

"Pourquoi faire venir de Marseille les petits poids verts et les champignons?"

"Pourquoi ne pas convertir en engrais nos déchets de poisson?"

"Pourquoi ne pas travailler nous-mêmes nos bois au lieu de les faire fabriquer par les Américains?"

"Pourquoi ne pas envoyer notre bois de commerce directement dans l'Amérique du Sud au lieu de confier cette besogne à nos voisins?"

"Pourquoi ne pas essayer de faire concurrence à la bière Anglaise?"

"Pourquoi ne pas utiliser nos immenses mines de fer?"

"Pourquoi ne pas inonder l'Amérique du Sud de nos chaussures etc.?"

La réponse à toutes ces questions est ceci, c'est l'éducation pratique qui nous fait défaut; l'écrivain de la *Minerve* dit c'est l'éducation industrielle qui nous manque, c'est cela aussi. De l'aveu de la *Minerve*, c'est donc que notre système d'éducation n'est pas ce qu'il devrait être, alors il faut unir nos efforts pour le faire changer, pourquoi ne pas le dire de suite?

Où notre système d'éducation n'est pas ce qu'il devrait être, et c'est pour nous la plus grande question d'intérêt public, c'est le point de départ de tous les progrès, la clef de voute de notre édifice social.

Les peuples ignorants sont nécessairement routiniers, parce que l'homme qui n'a pas développé son intelligence, qui ignore ce qui se passe à distance, ne peut que suivre l'exemple de ses voisins, et les voisins étant dans le même état que lui, de là la routine qui est l'opposé du progrès, ignorance signifie routine.

Ce n'est pas que dans un état il soit possible de donner une instruction développée à chaque individu, non, mais au moins que le peu qu'on lui donne soit pratique, lui soit profitable.

L'éducation est la grande question, la question vitale par excellence. On parle beaucoup immigration, colonisation, ce sont des questions importantes sans doute, mais avec ces choses vous n'allez pas à la source du mal, vous ne ferez qu'imparfaitement en cinquante ans ce que vous aurez fait en dix ans.

Chaque nation a une physionomie particulière et cela dépend en grande partie de son système d'éducation. Faites naître un Français en Angleterre, qu'il reçoive l'éducation anglaise, qu'il soit privé de tout contact avec ses compatriotes, qu'il ignore son origine, il aura perdu son caractère bouillant, il sera positif, pratique, il n'aura jamais été Français, *vice versa*.

Ce défaut d'éducation pratique se fait sentir dans tous les degrés de l'échelle sociale, même chez nos législateurs, nos hommes publics, ceux qui sont appelés à diriger la nation. Si nos législateurs avaient reçu cette éducation pratique, il y a longtemps que les défauts de notre système seraient compris et qu'on aurait trouvé le remède qui convient. Le Parlement se réunit tous les ans, on bataille sur des riens pendant un ou deux mois, puis les députés s'en retournent sans que l'on puisse se dire à peine ce que nous avons gagné, c'est là notre histoire.

La cause de notre pauvreté, elle est là presque entière dans le défaut de notre éducation, qu'on la réforme et nous aurons de bons législateurs, l'industrie naîtra, le commerce sera florissant, l'agriculture rétribuera amplement le cultivateur, l'émigration cessera, le pays deviendra prospère, les enfants du sol reviendront, les étrangers afflueront, nous aurons grandi.

Combien de brillants avenir perdus, d'existences brisées faute de cette éducation pratique. Après avoir passé huit années au collège, après avoir consacré un temps précieux et souvent sacrifié son patrimoine, il ne nous reste plus qu'à choisir entre trois ou quatre professions dites libérales, qui ne rémunèrent pas le travail et c'est là tout, il ne faut pas parler de commerce, d'industrie, d'agriculture, on est absolument impropre à toutes ces choses. Et pourquoi ces professions sont-elles si encombrées, c'est parce que la jeunesse n'ayant pas eu d'éducation pratique ne saurait faire autre chose. Combien n'avons nous pas vu de jeunes gens intelligents qui auraient été des hommes utiles à notre pays et qui ont succombé sous le fardeau en se livrant au vice et à l'intempérance, parce que l'avenir était trop sombre et sans issue pour eux, ou les chances de succès trop éloignées. Il faut être trempé d'acier pour résister et lutter à outrance pour de si faibles espérances.

Les siècles ont passé, les temps ont changé et notre système d'éducation est encore à peu près ce qu'il était il y a plusieurs siècles.

Le système d'éducation de nos collèges convenait parfaitement au moyen-âge, dans le temps que tous les gens de robe parlaient le latin, mais aujourd'hui les mêmes raisons n'existent plus. Il ne s'agit pas pour cela de faire main basse sur nos institutions, non, il ne faut rien heurter, le meilleur progrès est nécessairement lent, mais il faut aussi marcher de l'avant, en restant stationnaires, nous serons devancés, et peut être écrasés, c'est la loi du progrès, c'est la loi de Dieu; l'avenir est aux peuples forts et courageux qui font profiter les talents que la providence leur a donnés.

On peut améliorer notre système d'éducation sans qu'il en coûte beaucoup, et d'ailleurs il ne faut pas lésiner sur un point aussi capital. Aux États-Unis, dans la Province d'Ontario, on se taxe pour les écoles cinq ou six fois plus que nous nous taxons, et personne ne s'en plaint, c'est que là-bas on comprend l'importance de l'éducation, de l'éducation pratique. Aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, tout le monde lit parce que l'éducation ayant été pratique, l'on comprend ce que l'on peut acquérir par la lecture, ici, dans les campagnes surtout, personne lit, souvent même ceux qui ont appris à lire et à écrire l'oublient, parce que une fois sorti de l'école, on ne lit plus; si l'éducation avait été pratique, on aurait puisé le goût de la lecture et on chercherait à s'instruire; le cultivateur deviendrait un homme éclairé, connaissant l'histoire de son pays, le cultivateur, l'habitant, deviendrait *gentleman farmer*, un véritable citoyen comprenant les intérêts de son pays et les devoirs d'un citoyen, un électeur intelligent, jaloux de ses privilèges, choisissant pour représenter ses intérêts, des hommes instruits et dévoués, le vote populaire cesserait alors d'être un caprice, nous aurions enfin l'opinion libre d'hommes libres et éclairés, c'est ainsi que tout s'enchaîne dans les sociétés, mais le premier anneau de la chaîne c'est l'éducation.

Comment veut-on que l'enfant cherche à s'instruire lui-

même? Après sa sortie de l'école, il comprendra peut-être que s'il était instruit cela lui serait utile, mais il ne connaîtra pas la voie qu'il faut suivre pour s'instruire, on ne lui a pas donné la boussole pour se conduire, il trouvera inutile de s'aventurer dans une route qu'il ne connaît point, il ne lira pas, bientôt il ne saura plus lire, il sera ignorant, par conséquent routinier. Aux États-Unis on voit un Lincoln, avec la seule éducation élémentaire, devenir président des États-Unis. Et combien d'autres sont parvenus à des postes élevés avec la seule éducation élémentaire. C'est qu'aux États-Unis l'éducation est pratique et met tout homme qui veut s'instruire en état de se faire son éducation lui-même.

Mais en quoi consiste donc la réforme que vous désirez faire dans les écoles? me dira-t-on, et comment donner cette éducation pratique? telle est la question, et je l'aborde franchement: je ne suis très-probablement pas le seul à m'apercevoir de ces défauts, mais on croit avoir des raisons pour n'en pas parler, moi je n'en ai pas lorsque l'intérêt de mon pays le réclame.

Quels sont les livres de lecture dans les écoles élémentaires? L'Alphabet, le Catéchisme, l'Instruction de la Jeunesse, le Nouveau Traité, l'Ancien Testament. Ces livres sont bons sans doute, mais il faudrait y ajouter le *Traité élémentaire d'agriculture et horticulture*, le *Livre industriel*, le *Traité élémentaire d'histoire universelle*, contenant une partie moins abrégée pour l'*Histoire Sainte* et l'*Histoire du Canada*.

Le *Traité élémentaire d'agriculture et horticulture* pourrait être très abrégé, dépouillé de mots scientifiques et de chimie, n'insistant fortement que sur les points principaux, tels que: la nécessité des profonds labours, les engrais, les jachères, la culture des plantes fourragères, l'élevage des bonnes races d'animaux, l'apiculture, enseignant la culture de certaines plantes spéciales, telles que le houblon, l'avis, le chanvre, et le tout en donnant le rendement de chacune de ces cultures, les prix, le marché pour les écouler, le tout illustré de gravures quant aux différentes races d'animaux surtout. Il me semble qu'un tel traité, ne fut-il mis entre les mains des enfants dans les écoles élémentaires que comme livre de lecture, produirait de magnifiques résultats; l'enfant ne pourrait manquer de se trouver intéressé de tous ces détails, on le lirait quelquefois en famille et peu à peu on s'initierait à une foule de choses dont on ferait l'essai, en peu de temps ce livre produirait un bienfait immense en doublant le revenu du cultivateur.

Quand on aura donné ainsi un avant-goût de l'agriculture par le moyen que je suggère, et qu'on aura initié l'enfant et le cultivateur aux premières notions, alors on comprendra l'avantage de pousser plus loin ses connaissances agricoles, et les écoles d'agriculture seront encouragées et produiront de beaux résultats.

En outre de cela et pour arriver au même but, pourquoi le gouvernement ne nommerait-il pas des personnes compétentes pour donner des lectures sur l'agriculture dans les campagnes, ce moyen est simple et produirait un bon effet, et aurait l'avantage rare de ne pas coûter très-cher vu qu'il ne serait pas nécessaire de répéter la chose tous les ans.

Il en serait de même pour le *Traité industriel*. Dans ce livre on enseignerait tout ce qui regarde l'industrie, les matières qui rentrent dans la composition de tous les objets fabriqués, le mode de fabrication, le lieu où on les fabrique, le lieu d'où vient la matière première; une foule de choses intéressantes et utiles pourraient rentrer dans ce livre, qui serait un livre précieux pour tout le monde. Peut-être serait-il difficile de trouver l'homme dont les connaissances seraient assez vastes pour écrire ce livre, mais que le gouvernement établisse un concours et rétribue largement l'auteur couronné et nous aurons ce livre; d'ailleurs, ce livre étant mis obligatoire dans toutes les écoles de campagne, la vente de ce livre produirait à l'auteur de beaux revenus.

Dans les écoles d'un ordre plus élevé, ces mêmes livres au lieu d'être des livres uniquement de lecture seraient appris, tel est, à mon sens, le meilleur moyen pour notre pays de progresser rapidement et sûrement. Dans toute chose, il faut commencer par le commencement, disait M. de la Palisse, or le point de départ de tout progrès réel et durable, c'est l'éducation.

L'éducation et les progrès qui s'en suivront feront revenir au pays nos pauvres Canadiens émigrés; soyons certains que si nous ne rendons pas notre pays prospère, les Canadiens ne reviendront pas et continueront toujours de plus en plus à émigrer, ce n'est qu'en faisant disparaître la cause que l'effet cessera. Nous avons causé l'émigration des Canadiens par notre système, laissons les choses suivre leur cours, jusqu'à ce que les progrès de notre pays les fasse revenir. On parle beaucoup d'envoyer des agents d'immigration aux États-Unis, à mon sens, ce serait folie, tant que la cause du mal existera, on ne réussira pas à les faire revenir, et si l'on réussissait, ce serait un plus grand mal, car notre pays ne pourrait occuper tous ces bras, le salaire baisserait comme les articles qui ne sont pas en demande sur le marché, la masse du peuple s'appauvrirait davantage, il n'y aurait que le négociant, le capitaliste qui en profiterait comme c'est le cas dans les pays où le salaire n'est pas élevé. Il est un fait universellement admis, dans les campagnes principalement, c'est que l'argent en circulation vient en grande partie des États-Unis, c'est avec l'argent que gagnent ses enfants qui vont aux États-Unis que le cultivateur compte pour payer ses dettes. D'ailleurs, à quoi serviraient des octrois de terres non défrichées, lorsque le cultivateur en abandonne de défrichées pour s'en aller aux États?

Quoique je considère que les ressources de notre pays, ne seront jamais entièrement développées, notre industrie floris-

sante sans l'annexion ou du moins le libre-échange avec les États-Unis, cependant, je ne suis pas pessimiste au point de dire que nous ne progresserons pas sans cela. Il est bien vrai que les États-Unis sont notre marché naturel, mais même sans l'annexion ou le libre-échange avec nos voisins, nous pouvons progresser et progresser beaucoup, en développant notre système d'éducation, en protégeant notre industrie contre les produits manufacturés de l'Angleterre. Quoique je sois libre-échangiste en principe, le temps n'est pas encore venu pour nous et pour les peuples en général de l'être.

Pour le présent, ce qu'il nous faut à nous, c'est le commerce libre avec les États-Unis, et protection vis-à-vis des autres peuples, pour un certain nombre d'objets manufacturés du moins, et cela parce que nous pouvons fabriquer à meilleur marché et avec plus d'avantage qu'aux États-Unis, et que nous ne pouvons rivaliser avec l'Angleterre où la main-d'œuvre est moins élevée.

Il est un fait reconnu, je crois, c'est que le salaire tend à devenir le même dans tous les pays; les associations ouvrières, les grèves, les communications de plus en plus faciles, les transmigrations lointaines des peuples cherchant le haut salaire, en sont la cause. Le salaire monte en Angleterre et en Allemagne, parce que ces deux pays émigrent, il baissera aux États-Unis, parce que c'est là où va l'émigration. Le pays est vaste et rempli de ressources, mais le temps viendra où l'industrie ne pourra plus employer ce surcroît constant de bras, le salaire baissera et l'équilibre se fera graduellement chez tous les peuples, alors le libre-échange viendra prendre sa place naturellement et sans secousses, chaque pays produisant et manufacturant suivant ses ressources naturelles.

Quoique je n'aie pas donné à cet article tous les développements que mériterait une question aussi importante, quoique je n'aie pas non plus l'avantage de signer cet écrit d'un nom connu, j'espère, cependant, que nos législateurs s'occuperont d'une question aussi vitale que celle que je sou mets, et si mes suggestions ne peuvent être adoptées en totalité, elles pourraient peut-être l'être en les modifiant. Je dirai même plus, si les moyens que je suggère ne sont pas acceptables, cherchons les ailleurs, car il est une chose certaine, c'est que notre pays est pauvre, que notre industrie, notre commerce, notre agriculture sont languissants et qu'il doit y avoir une cause et un remède.

EDOUARD RICHARD.

#### MONSEIGNEUR PLESSIS.

Comme l'*Opinion Publique* du 17 novembre 1870 contient une excellente notice biographique sur feu Mgr. JOSEPH O. PLESSIS, XI<sup>e</sup> évêque de Québec, nous dirons aujourd'hui ce qui a été fait par les citoyens de la paroisse de St. Roch de Québec, en particulier, pour honorer la mémoire de ce grand évêque, qui a gouverné pendant vingt ans l'Église du Canada.

Le 7 décembre 1825, vers deux heures de l'après-midi, le cœur de feu Mgr. Plessis, renfermé dans un vase de cristal de forme cylindrique, fut transporté solennellement de l'Hôpital-Général de Québec, à l'Église de St. Roch, du même lieu. Un nombreux clergé précédait le brancard sur lequel était posé le précieux vase. Les syndics faisaient l'office de porteurs, et les citoyens du faubourg St. Roch, accourus en foule, marchaient à la suite de la procession.

Le 14 décembre suivant, un service solennel fut chanté dans l'Église de St. Roch par Mgr. Panet, M. Ranvozy, curé de Ste. Anne du Nord, fit l'oraison funèbre de l'illustre défunt. Pendant cette cérémonie, à laquelle assista une foule immense de citoyens de toutes les parties de la Cité, le cœur du prélat, déposé dans une urne funéraire, apparaissait au-dessus du catafalque. Après le service, le vase de cristal, qui le contenait, fut renfermé dans une boîte de plomb, et placé dans une excavation pratiquée à l'intérieur du mur de la chapelle de Saint-Roch. Sur une plaque de métal, recouvrant le mur, fut gravé le nom du défunt. (1)

Le 9 avril 1827, fut placé sur la partie du mur de la chapelle de St. Roch, où repose le cœur du regretté prélat, un monument en pierre de taille, projeté pour honorer sa mémoire. Ce monument fut exécuté par M. Frans. Fortier, maître-maçon, de Québec, suivant le plan donné par M. Thos. Baillargé, architecte. Ce monument a coûté £36 2 11. Il a la forme d'un cône surmonté d'une petite croix. Une plaque de marbre incrustée dans la pierre tumulaire porte l'épithaphe suivante:—

HIC  
RECONDITUM  
EST CORDIUM  
AC REVM D. D.  
JOS. OCT. PLESSI,  
QUEBECENSIS  
EPISCOPI, HUIUS-  
CE ECCLESIE FUN-  
DATORIS, QUI TOTA  
LUGENTE DICESES,  
MERITIS CLARUS,  
ORBIT DIE IV DEC. A. D.  
MDCCCXXV,  
ÆTATIS LXII.

A l'épithaphe ci-dessus, qu'il nous soit permis d'en proposer une autre, qu'un homme célèbre avait imaginée pour Fénelon:—

ICI GIT  
LE CŒUR  
DE  
L'ILLME. ET REVM. J. O. PLESSIS,  
PASSANT, N'EFFACE PAS PAR TES PLEURS  
CETTE ÉPITHAPHE,  
AFIN QUE D'AUTRES LA VOIENT  
ET  
PLEURENT COMME TOI.

(1) Biographie de Mgr. Plessis, par l'Abbé Feland.

Le 28 mai 1845, l'église de St. Roch fut incendiée pour la seconde fois, et le cœur de Mgr. Plessis fut transféré à l'Hôpital-général de Québec. Le 30 septembre 1847 eut lieu la cérémonie de la translation malgré le temps incertain, un peu de pluie et les mauvais chemins. Les reliques précieuses étaient placées sous un petit mausolée portatif richement décoré et précieux, surtout à cause du dépôt qu'il abritait et couronnait. Ce mausolée était porté par deux des anciens marguilliers de St. Roch, MM. Joseph Tourangeau et F. X. Paradis, et quatre prêtres tenaient le cordon. Tout le clergé de Québec s'y trouvait à peu près, suivi d'une foule immense de personnes des deux sexes, qui trouvèrent difficilement place dans la vaste église de St. Roch.

Au moment où le cortège religieux arrivait à l'église, Mgr. Turgeon, évêque de Syldie, allait le recevoir. A la suite d'un service funèbre, le noble prélat rappela, dans une courte mais touchante allocution, ce que l'immortel Plessis avait fait pour la paroisse de St. Roch en particulier, son désintéressement et sa charité qui dépassa bien des fois ses moyens pécuniaires. Mgr. le coadjuteur, en rappelant qu'il avait été le secrétaire de ce grand évêque, versa des larmes et son émotion fut partagée par son nombreux auditoire.

Ceux qui ont connu Mgr. Plessis peuvent dire de lui avec l'Esprit-Saint: "Il fut chéri de Dieu et des hommes: sa mémoire est en bénédiction; le Seigneur lui a donné une gloire égale à celle des Saints, il l'a rendu grand et redoutable à ses ennemis, et à sa voix il a apaisé les monstres; il l'a élevé en honneur devant les rois, il lui a prescrit ses ordonnances devant son peuple, et il lui a fait voir sa gloire." Eccl: c. 45, v. 1, 2 et 3. Ils ont droit d'ajouter pour caractériser sa précieuse mort: "Quasi ignis effulgens, et thus ardens in igne." Il fut comme une flamme qui étincelle et comme l'encens qui s'évapore dans le feu. Eccl: c. 50, v. 9.

J. A. MALOUIN.

#### ENCORE UN BON EXEMPLE.

On lit dans le *Négociant Canadien*:

Nous apprenons que l'entrepreneur maison Boyer, Hudon et Cie., a récemment fait l'acquisition de la seigneurie de Lanaudière, située au nord du comté de Berthier. Cette magnifique propriété mesure sept milles de front sur vingt-quatre de profondeur, donnant une superficie de cent soixante-huit milles. Elle est bien boisée. Le bois de pin compte pour un vingtième.

La seigneurie de Lanaudière est traversée par la rivière Maskinongée. Un superbe moulin à scie et à bardeaux, mesurant soixante-quinze pieds sur soixante, a été construit au bas d'une chute de plus de cent pieds de hauteur, à Ste. Ursule.

Ce pouvoir, pour ainsi dire immense, fait mouvoir trois scies. MM. Boyer, Hudon et Cie., espèrent passer des contrats avec les propriétaires de chantiers américains pour le sciage en bois de service de trente mille billots de pin, épinette, pruche, etc.

Ils ont aussi acquis plusieurs limites très-riches, et ils se proposent de pousser activement l'exploitation des forêts. Disposant de grands capitaux, d'une énergie indomptable et d'une connaissance parfaite des affaires, il ne leur manque rien pour obtenir les plus beaux succès.

L'un des membres de la maison doit aller demeurer sur les lieux afin de surveiller de près les opérations.

Nous souhaitons à nos entrepreneurs concitoyens tout le succès qu'ils méritent.

#### COURS DU DR. LARUE.

##### CHIMIE AGRICOLE.

##### AIR ATMOSPHÉRIQUE.

(Suite.)

Université-Laval, 2 déc. 71.

Puisque le mauvais air a de si mauvais effets sur la santé de l'homme et des animaux, il faut donc chercher les moyens de leur fournir de l'air pur. On obtient ce résultat par l'aération et la ventilation, deux choses assez peu connues, surtout dans nos campagnes. On pratique l'aération en ouvrant les fenêtres: si les fenêtres sont opposées, il se formera un courant d'air, et l'atmosphère d'un appartement peut, dans ce cas, se renouveler plusieurs fois, même dans quelques minutes. Mais, on comprend que, en hiver, et dans les appartements où l'on demeure constamment, comme les salles d'hôpitaux, etc., ce moyen ne saurait être employé. Il faut alors recourir au moyen artificiel de la ventilation qui doit toujours, dans ce pays, être combinée avec le chauffage. Que l'on ait un tube qui conduise dans les appartements de l'air chaud pur (venant du dehors), et un autre tube qui conduise au-dehors cet air quand il aura servi, et nous aurons à peu-près un système parfait de ventilation combinée avec le chauffage. Dans les appartements où logent les animaux, on ne peut, non plus, en hiver, pratiquer l'aération par l'ouverture des portes et des fenêtres: les changements de température seraient trop brusques et les animaux y prendraient certainement des maladies. L'un des meilleurs systèmes de ventilation des étables est le suivant que l'on doit à M. Audet: faire partir l'air impur du bas de l'appartement au moyen d'un tube qui va aboutir au sommet de l'étable; puis, faire arriver l'air froid du dehors au haut de l'appartement, afin qu'il ait le temps de se réchauffer avant d'arriver aux animaux. Pour mieux préserver les animaux de l'inconvénient de recevoir un air trop froid, M. Audet fait arriver l'air du dehors, à la partie supérieure de l'appartement, dans un tube percé, de distance en distance, de petits trous, de sorte que l'air froid tombe pour ainsi dire, en pluie fine sur les animaux et ne peut leur causer aucun dommage. La ventilation des étables (et des écuries aussi, bien entendu,) est de première nécessité dans un pays comme le nôtre, où l'on a l'habitude d'établir les animaux à l'automne pour ne les faire sortir qu'au printemps. Disons, en passant, que cette habitude doit avoir de fâcheux résultats sur la santé des animaux, et qu'une promenade au grand air, de temps en temps, ne leur serait certainement pas nuisible.

#### MEURTRE ÉMOUVANT.

L'enquête au sujet de la mort de l'Indien François Gros Louis, s'est terminée hier soir par un verdict de meurtre contre Louis Lafrance.

Lors d'une enquête préliminaire devant son Honneur le juge Doucet, Louis Lafrance, appelé comme témoin, avait déposé qu'à la demande de sa belle-sœur, le 11 septembre 1871, il était allé, avec l'intention de faire la chasse pendant le trajet, reconduire Gros Louis au bois pour lui indiquer le chemin qui con-

duisit à la Jeune-Lorette. Il avait déclaré l'avoir accompagné l'espace de cinq arpents et n'avoir pris pour cela que vingt minutes, aller et retour, vu qu'il avait décidé, chemin faisant, de ne pas aller à la chasse.

Le 16 octobre, à l'enquête recommencée devant le coroner Panet, le premier témoin, appelé Gaudiose Phillioux, jeune homme de 14 ans, a déposé que le matin du 11 septembre, vers 11 30 heures, le défunt Gros Louis était venu chez sa mère, qui vend des spiritueux au détail. Au moment où Gros Louis demandait un verre d'eau-de-vie, Louis Lafrance arriva; l'Indien ayant offert à ce dernier de vider un verre, Lafrance accepta. Après avoir lampé cette rasade, Gros Louis s'en fut chez George Lafrance en emportant avec lui une bouteille de whiskey. George Lafrance est le frère de l'accusé. Louis Lafrance suivit Gros Louis qui, une fois arrivé chez George, demanda la permission de prendre un coup; ce qu'on lui permit, du reste, sans aucune objection. Par politesse, il en offrit à tout le monde, mais tous refusèrent.

Le matin, Louis Lafrance ayant manifesté le désir d'aller à la chasse, le jeune Phillioux lui demanda de l'accompagner. Lafrance lui répondit affirmativement.

Quand Gros Louis se prépara à quitter la maison de Mme. George Lafrance pour se rendre à la Jeune Lorette, la femme de celui-ci demanda à Louis d'accompagner l'Indien pour lui indiquer le chemin. Louis y consentit et prit son fusil en disant qu'il voulait chasser le long du chemin. En entendant cela, le jeune Phillioux s'en fut chez lui mettre ses bottes de chasse. Lorsqu'il revint, Gros Louis, accompagné de Lafrance, prenait la direction du bois. Louis Lafrance, voyant que le jeune Phillioux les suivait, lui enjoignit brutalement de s'en aller en lui disant qu'il n'avait pas besoin de lui.

Le jeune Phillioux dit qu'à sa connaissance, Gros Louis avait compté une somme d'argent dans la maison avant de partir. De plus, il jure que le fusil qui lui est montré est le même que l'accusé avait dans les mains le jour où il partit avec Gros Louis.

Le second témoin interrogé, Mlle. Carolin Phillioux, sœur du jeune Phillioux, corrobore le témoignage de son frère, jusqu'à ce que Gros Louis et Louis Lafrance eussent quitté l'auberge de Mme. Phillioux, après avoir vidé un verre.

Pendant que Gros Louis était chez George Lafrance, Mlle. Caroline Phillioux, accompagnée des demoiselles Vitaline Tremblay et Marie Lafrance, ainsi que d'un petit garçon du nom de Charles Auger, fils de la femme de George Lafrance, allèrent au bois pour y cueillir des noisettes. Elles se rendirent ainsi à une distance de 12 à 15 arpents de la demeure de George Lafrance, dans la direction de la montagne. Là, elles virent passer Louis Lafrance avec Gros Louis. Lafrance portait un fusil et l'Indien n'en avait pas. Elles les virent disparaître dans la direction de la montagne.

Mme. George Lafrance, dans sa déposition, dit qu'il pouvait être 2.15 à 2.30 heures lorsque Gros Louis et Louis Lafrance quittèrent la maison; qu'il faisait brun et qu'elle apprêtait le souper lorsque Louis Lafrance revint. Sans être questionné, Louis Lafrance lui dit que le sauvage était ivre, était tombé dans le chemin et s'était fait une blessure au front; mais qu'il s'était relevé en lui disant (à Louis Lafrance) qu'il pouvait continuer la route, qu'il la connaissait mieux que lui. ... Mme. George Lafrance a déclaré aussi que le sac à plomb et son contenu sont absolument les mêmes que Louis Lafrance avait le jour en question.

Le plomb qui a été extrait de la tête du défunt est du plomb à perdrix mêlé avec du plomb de bécassine. Le plomb qui se trouve dans le sac que portait Lafrance le jour où il est parti pour le bois avec Gros Louis, est absolument identique.

Mme Sarah Gourdeau, femme Vaillancourt, qui tient un débit de spiritueux, a déposé que le 12 de septembre, Louis Lafrance est venu à son établissement, où il a pris un verre qu'il a payé avec un vieux billet d'une piastre.

De là, Lafrance s'est rendu chez une femme du nom de Pageault. La mère de Mme Pageault lui demanda deux sous pour avoir du tabac. Lafrance répondit qu'il n'avait pas d'argent. Les femmes lui dirent qu'elles allaient faire une investigation dans les poches de ses habits. Il leur dit: "Vous ne me prenez pas dans le bon temps. Si vous m'eussiez pris hier, j'avais \$20 dans ma poche et j'ai passé la journée dans le bois." La vieille femme lui demanda s'il n'avait pas peur d'être attaqué et volé avec une pareille somme dans ses poches, "J'ai mon fusil, dit-il, et cela suffit."

Quelques instants après, un jeune garçon de la maison voulut lutter de force avec lui en le prenant à bras le corps. Une des femmes lui dit:

"Arrête-toi donc, toi, tu n'es pas un homme pour jouer avec les hommes?" ...

Là-dessus, Lafrance, dit au petit garçon:

"Tu n'es pas bon: j'ai eu affaire à un hier et il n'en a pas ri."

Daniel Rosa a déposé que le 16 septembre, étant parti de chez Mme Phillioux, où il allait porter de la bière, il s'en allait chez Mme Vaillancourt dans sa voiture. Il rencontrèrent Louis Lafrance qui leur demanda de l'emmener jusque chez Mme Vaillancourt. Le jeune Vaillancourt lui dit:

"Tu as gagné de l'argent au Lac St. Jean, tu vas payer la traite chez nous."

Louis Lafrance lui répondit:

"J'en ai en masse de l'argent, et en même temps, il tira une poignée de billets de sa poche."

Le témoin a pu distinguer alors un vieux billet d'une piastre et vit qu'il y avait aussi des billets neufs, sans pouvoir dire leur valeur.

Le colonel Rhodes qui a paru comme témoin dans cette affaire, a établi qu'il avait payé la somme de \$12 à Gros Louis, le 11 au matin et que cette somme se composait de six vieux billets d'une piastre de la Banque Union et de six autres billets neufs d'une piastre de la Banque de la Puissance.

Tels sont en résumé ces témoignages de l'enquête. — *L'Événement* du 5 décembre.

LE GÉNÉRAL SANS MAINS.—Le général de brigade Sumpst nommé, depuis la guerre, au commandement de l'hôtel des Invalides, est arrivé à son nouveau poste.

Cet officier général, âgé de cinquante-quatre ans, est celui qui, à la bataille de Freschwiller, étant colonel chef d'état-major de la division Conseil-Dumesnil (du 7e corps), eut les deux poignets enlevés du même coup par un obus, au moment où il rassemblait les rênes de son cheval pour se porter au galop sur un point du champ de bataille où il était envoyé.

L'art mécanique a fait de tels progrès, que l'on a pu faire, au brave officier, deux mains factices dont il se sert pour tous les usages de la vie, à tel point qu'il peut même non-seulement signer, mais écrire une courte lettre.

#### FAITS DIVERS.

Un bien triste accident est venu plonger dans la douleur une des plus respectables familles de la Pointe de Chênes. Dans la soirée du 12 novembre, deux jeunes enfants, l'un de M. Charles Nolin et l'autre élevé par M. J. B. Valiquette, se sont égarés dans la prairie en allant quérir les vaches. On se rappelle que la noirceur a pris très à bonne heure ce soir-là. Ne voyant pas revenir les deux enfants et la tempête se déclarant, les familles devinrent inquiètes, et bientôt la nouvelle s'en étant répandue, tous les hommes valides de la paroisse furent sur pied. On alluma deux grands feux, et nombre de cavaliers partirent pour battre la prairie en tout sens. Ce fut peine perdue. La nuit, et ce fut une terrible nuit de vent, de neige et de froid, se passa ainsi en recherches infructueuses. Vers 4 heures du matin, le zélé curé de l'endroit offrit le Saint Sacrifice; tout le monde était désespéré. Enfin, sur les huit heures du matin environ, on découvrit l'un des pauvres petits qui s'était levé d'une petite coulée dans le brûlé et marchait avec peine vers les maisons. On suivit ses traces sur la neige, et à quelque pas de là on trouva son compagnon couché et à demi enseveli sous la neige par l'ouragan qui soufflait alors avec une violence extrême. Ce dernier était insensible, et ses petits membres étaient glacés par le froid. C'était le fils de M. Chs. Nolin.

On les emporta tous deux en grande hâte aux maisons. Chemin faisant, M. le curé Giroux, accourut au-devant des enfants, donna l'absolution au plus faible; l'autre, le filleul de M. Valiquette, fut porté chez M. Gauthier, où les premiers soins lui furent prodigués.

Il n'avait point de mal. Le fils de M. Nolin fut porté chez lui où une scène déchirante allait se passer; car à peine le pauvre petit fut-il déposé par sa mère sur un lit, que le prêtre n'eut que le temps de lui dire quelques mots, de lui renouveler l'absolution, et le ciel comptait un ange de plus. Le froid avait tué l'enfant. Il n'était pas encore âgé de 11 ans, et devait, le lendemain, faire sa première communion avec son petit camarade un peu plus vieux que lui.

Nous sommes sûrs que tous compatiront à la juste douleur de M. Charles Nolin, citoyen bien connu et universellement estimé. — *Le Métis de Manitoba*.

La barque *Chrysiès*, capitaine Smith, avait laissé Québec, le premier jour de la semaine dernière, sous la conduite d'un jeune pilote du nom de François-Xavier Delisle. Mardi, un peu avant six heures du soir, la barque était à la hauteur de l'île-aux-Oies. Le pilote qui commençait à avoir des craintes sérieuses sur le sort de la barque, continuellement assailli par de grandes glaces de pas moins de quatre pouces d'épaisseur, fit jeter une ancre à l'eau. Il y avait déjà quelque temps que le gouvernail ne fonctionnait plus par suite de la congélation de l'eau dans la boîte.

Ce que le pilote redoutait arriva, après avoir résisté une demi-heure au plus, la chaîne de l'ancre cassa et la barque fut rapidement portée à la dérive jusque dans les environs des Piliers. Là, le pilote, jugeant que c'était le temps de risquer un dernier enjeu, fit jeter à 8 heures et demie du soir, la deuxième et dernière ancre avec cinquante brasses de chaîne. La chaîne soutint parfaitement le premier choc. L'équipage commençait à croire tout danger passé lorsque, à dix heures, la barque désormais désenparée recommença à filer au gré de la marée baissante. Elle descendit ainsi cinq milles en bas des Piliers. La marée montante la ramena de nouveau aux Piliers. Ceci se passait dans la nuit de mercredi, et on se rappelle qu'il faisait cette nuit-là un froid soigné.

Mercredi matin, la barque était vis-à-vis de la dangereuse pointe de St. Roch. Il faisait alors un vent très-violent et, pour comble de malheur, une brume épaisse empêchait de voir à plus de deux arpents. Le vent et le courant poussaient la barque dans la direction de la côte. Le pilote prévint le capitaine et l'équipage que la barque ne tarderait pas à toucher et donna des ordres pour tenir les chaloupes prêtes. A neuf heures et demie mercredi matin, la barque touchait et se couchait immédiatement sur le flanc gauche. L'équipage n'eut que trois minutes pour mettre les chaloupes à l'eau. Le naufrage avait été si rapidement consommé, que l'équipage n'avait eu le temps de prendre ni provisions de bouche, ni malles.

Le capitaine Smith, sa femme, qui montra tout le temps un rare courage, le pilote et neuf matelots s'étaient embarqués dans le grand canot (*long boat*) dont le pilote prit le commandement. L'autre chaloupe était commandée par le second et contenait le reste de l'équipage, sept hommes. Les chaloupes n'avaient pas parcouru la longueur de deux encablures, que la malheureuse barque disparaissait sous les glaces.

Les deux chaloupes ne marchèrent pas longtemps bord à bord. La brume fit qu'elles se perdirent bientôt de vue.

Nous venons de lire qu'il faisait, mercredi matin, un froid vif et un vent violent; à l'heure où les chaloupes laissèrent la barque, le vent et le froid étaient à leur apogée. On peut s'imaginer les souffrances qu'eurent à endurer les infortunés naufragés.

Le grand canot toucha terre à 3 heures et demie de l'après-midi, vis-à-vis de Ste.-Anne, après six heures d'une navigation excessivement dangereuse. La seconde chaloupe territ un mille plus haut, à 8 heures et demie du soir, c'est-à-dire après une navigation de onze mortelles heures. Les deux équipages étaient épuisés de fatigue et presque tout le monde avait des engelures aux pieds et aux mains. Le capitaine et sa femme durent, en débarquant sur la batture, être conduits par dessous les bras jusqu'au rivage. L'équipage du grand canot alla frapper à la porte d'une pauvre famille du nom de Lizotte, qui mit tout son avoir à la disposition des infortunés naufragés.

MORT PAR LE FROID.—Un cultivateur de Ste. Marie de la Beauce, du nom de Thomas Simard, arrivé à Lévis hier au soir, à huit heures, a tellement souffert du froid pendant le trajet qu'il est mort quelques instants après son arrivée. Le défunt descendait au marché avec une charge d'avoine et de bœuf, lorsqu'il fut rejoint à l'entrée de la ville par quelques cultivateurs, venant aussi au marché, qui s'aperçurent qu'il ne pouvait plus conduire sa voiture, et l'amènèrent chez M. Édouard Brochu. On le transporta dans la maison, où il expira au bout de quelques secondes. M. Simard jouissait d'une assez faible santé et était même déjà indisposé, lors de son départ, de la Beauce. Il était âgé d'à peu près 50 ans. Le corps restera chez M. Brochu, en attendant l'enquête du coroner.

UNE SURPRISE.—A 9 heures, le soir d'un de ces jours de froid rigoureux que nous avons eus la semaine dernière, deux coups de marteau se font entendre à la porte d'une maison de la rue St. Joachim, Québec. La servante court ouvrir en toute hâte; il n'y a personne à la porte. Seulement, elle aperçoit dans l'ombre sur le seuil... un panier fermé. A cette vue elle n'eut

qu'une pensée, et cette pensée tout autre l'aurait eue à sa place. Sans chercher à éclaircir le mystère, elle court avertir les personnes de la maison. Là-dessus, grand émoi! La même pensée parcourt l'esprit de tous : tous savent ce que d'ordinaire on dépose ainsi dans ces paniers furtivement et sans réclamer de paiement. Pourtant la charité chrétienne ordonne de ne pas laisser là ce petit... Mais attendons. On apporte le panier, on le dépose sur la table, on lève le couvercle. Hélas! un petit drap blanc, dessus un panier avec ces mots : *Il a été baptisé Philippe-Albert*. Ce n'est que trop vrai... C'est un enfant. Que va-t-on en faire? Voyons s'il vit encore. On lève le drap et l'on voit... une grande poupée, grosse et joffue, qui semble sourire de l'étonnement de ceux qui l'entourent. On venait d'être victime d'une mystification.

Pour être juste, nous devons avouer que M. G\*\*\* vieux rentier sans enfants, s'était d'avance résigné à son sort, et qu'il avait accepté sans murmure le cadeau qu'il croyait lui être tombé du ciel; soit dit sans vouloir faire une réclame en sa faveur.—*L'Echo de Lévis, du 6 décembre.*

FIDES IMMORTALIS.

Heureux celui qui croit! Plus fort dans la tempête  
Que le roc tourmenté par le flot en fureur,  
Il entend sans frémir la foudre sur sa tête,  
Et ne chancelle pas sous les coups du malheur!

Il va, les yeux fixés aux célestes rivages :  
Ses pieds sont déchirés aux ronces du sentier ;  
Ses nuits sont pleines d'ombre et ses jours de nuages ;  
Ses flancs saignent, n'importe, il marche sans plier!

Quand l'hiver, noir fantôme à Phalène glacée,  
Accourt, enveloppé de ses âpres frimas,  
L'hirondelle s'enfuit, par son instinct poussée,  
Et vole sans errer à de plus doux climats.

Quelle main la conduit, dans sa course lointaine?...  
Quelle voix lui promet, là-bas, vie et chaleur?...  
Celui qui donne l'onde aux ruisseaux de la plaine,  
Le soleil au ciel pur et l'encens à la fleur!

Et, confiant, l'oiseau descend de plage en plage!  
Sentant dans son essor le doigt mystérieux,  
Songe-il aux dangers du pénible voyage?  
Non; il atteint le but et gazouille joyeux!

Hommes, relevez-vous, cette main si puissante  
Qui veille aux plus petits, tient pour vous allumé  
Le flambeau de la Foi, dont la flamme éclatante  
Vous montre du bonheur le chemin parfumé!

Marchez donc, courageux, à cette clarté sainte!  
Et si le doute amer parfois trouble vos fronts,  
Au céleste flambeau rattachez-vous sans crainte!  
Dieu ne vous suit-il pas de ses regards profonds?

J. W. MILLER.

Rimouski, novembre 1871.

NOTES INTIMES DE NAPOLEON III

A WILHELMSHEHE.

Je poussai mon cheval jusqu'au bord du fleuve.  
J'étais en face de Mayence, Coblenz, Cologne; c'est-à-dire l'Allemagne fermée...

Derrière moi j'avais le Luxembourg, Trèves, Sarrelouis, Sarrebruck, Landau...c'est-à-dire la pluie béante que nous ont faite les alliés de 1815 et qui entre jusqu'au cœur de la France.

L'Allemagne devant...  
La Prusse derrière.  
Non! Non! il ne fallait pas qu'un seul de mes bataillons franchit le Rhin!

Un seul point faible : Sarrebruck.  
Je revins à Metz. Je pris mon fils sur mes genoux, et le regardant fixement :  
— Tu as du courage, n'est-ce pas, Louis?  
Il sourit. C'était répondre en prince.  
— Eh bien! continuai-je, demain nous attaquerons Sarrebruck.

Il me quitta pour aller écrire cette bonne nouvelle à sa mère.

Cette bonne nouvelle!...  
Je me rendis chez Lebœuf.  
Il dormait.—Il était bien heureux! Il pouvait dormir.  
—Maréchal, demain nous attaquerons Sarrebruck. Il eut un moment de surprise.

—Comment, sire, vous voulez...  
—Je veux attaquer Sarrebruck, demain; oui. C'est mal engager la partie, je le sais. Mais l'inaction est pire encore.  
MacMahon, que j'avais fait demander, arriva.

Il était de mon avis : que nous nous étions mis sur les bras une rude besogne.

—Il y aurait peut-être un moyen de nous en tirer, dit-il; ce serait de diviser l'armée en trois corps. Les deux premiers, de cent mille hommes chacun, poursuivraient la guerre contre les Allemands; la réserve les appuierait. Cependant, à la tête de quarante mille soldats éprouvés, moi, j'entrerais dans les duchés, j'y ravagerais tout, et je pénétrerais jusqu'au sein de l'Allemagne...

—Où vous seriez écrasés, vous, et jusqu'au dernier de vos soldats.

—Vous oubliez, maréchal, que nous avons affaire non pas à une armée, mais à un peuple tout entier préparé à combattre.

—Réunis en faisceau, sans doute, au début, vos quarante mille hommes auraient des chances de succès; mais bientôt, malgré vous, ils se débarrasseraient, s'éparpilleraient; et derrière chaque chaumière, chaque buisson, se dresserait, contre eux, un ennemi.

—Et puis, comment mangeraient-ils? ils ne pourraient emporter que peu de vivres avec eux!...

—Allons! Allons! Votre moyen est mauvais, maréchal! Impraticable.

—Alors?...  
—Alors, nous attaquerons demain Sarrebruck.

Ce fut au tour de MacMahon de bondir d'étonnement.

—Nous attaquerons demain Sarrebruck! répéta-t-il, et pourquoi faire?

—Mais pour faire quelque chose, repartis-je. Tout simplement!...

Il s'inclina.  
—*Tout simplement* explique tout, en effet, dit-il.  
« Attaquons donc Sarrebruck. »

On sait le reste.  
On plaisanta à Paris sur la dépêche dans laquelle j'apprenais à l'Impératrice comment notre fils avait bravement inauguré la campagne, *en rama sant des balles* devant Sarrebruck.

La raillerie est d'autant plus cruelle lorsqu'elle touche juste.

Hélas! Les Parisiens devinaient-ils que je me réjouissais si fort pour si peu qu'afin de dissimuler mes craintes d'avoir à me désoler bientôt pour beaucoup?

En vain les Français faisaient des prodiges de valeur, à Wœrth, à Forbach, à Wissembourg; devant les troupes ennemies s'accroissant, s'apaisissant sans cesse, *il n'y avait aucun plan à concevoir*, parce que l'armée ne s'appuyait sur aucune position stratégique.

De Strasbourg à Metz rien pour arrêter les Prussiens!...

Nous devons reculer, reculer jusqu'à Châlons; nous y reformer, nous y rétablir, puis retourner sur eux en prenant notre élan comme ils avaient pris le leur dans les provinces rhénanes...

C'était une grande bataille à livrer avec Bazaine retranché dans Metz pour objectif.

Nous allions jeter là notre seconde carte sur la table du destin.

Mais qui ignore que les soldats français se démoralisent au premier revers et perd ainsi un des principaux éléments de sa force?...

L'ennemi le savait de longue date, lui! Epuiser le courage en le fatiguant; ne jamais se présenter quand on l'attendait, en ligne de bataille; au contraire : attaquer à l'improviste, à couvert, à longue distance; telle était sa tactique...

C'était la bonne.

Un coup soudain, porté par nous, pouvait seul nous sauver.

J'y avais foi encore en quittant Châlons.

On voulait déjà alors que je reculasse jusqu'à la Capitale que je couvrirais en y attendant l'ennemi.

Mais, d'abord, comment Paris m'aurait-il reçu à la suite de plusieurs revers?...

Ensuite, qu'est-ce qui me prouvait que la province, sur laquelle je croyais pouvoir compter, ne m'abandonnerait pas si je l'abandonnais moi-même? Les Prussiens n'attaqueraient pas Paris, soit! mais ils se répandraient en Champagne, en Normandie, en Bourgogne; ils envahiraient tout le Nord laissé sans défense!...

Rejoindre Bazaine, prendre les Prussiens entre deux feux, les refouler sur le Rhin en s'appuyant sur Strasbourg, qui les achevait, était, à cette heure, à mon sens, la seule façon de recommencer la guerre.

Un des corps allemands, d'ailleurs, s'était imprudemment avancé; une marche rapide des nôtres pouvait le couper, l'anéantir. Toute la stratégie prussienne se trouvait ainsi désagrégée. Immense, mais fait d'un seul bloc, une seule pierre arrachée, et l'édifice s'écroulait!

Le pays pensa comme moi, car, tout à coup, de toutes parts, les passions firent silence; et je puis dire avec orgueil que ma détermination était la seule juste, la seule réalisable, puisqu'elle fut approuvée par la patrie.

Et pourtant j'avais passé à Châlons des heures terribles. Les troupes appelées, en toute hâte, sur ce point, des quatre coins de la France, avaient perdu, au frottement de la Mobile, tout respect de leurs chefs et d'elles-mêmes!...

Il y eut des Français pour semer la discorde entre des Français.

Et cela dans l'instant où il s'agissait non pas du salut, mais de l'honneur de la France!...

Ai-je été trahi?... Toute ma vie je me refuserai à le croire. Mais que d'hésitations, que de lenteurs inexplicables et impardonnables dans ce revirement agressif!... Il était nécessaire de gagner du terrain sur le corps isolé. L'ordre était donné de détruire les ponts après notre passage, d'effondrer les routes... Les ponts restèrent intacts; les routes libres!...

Et l'armée tout entière se trouva cernée aux Vieux-Chênes entre le troisième corps qui nous suivait, et les deux autres qui nous attendaient dans des positions formidables.

Au lieu de surprendre, nous étions surpris.

Vingt canons, seize mitrailleuses, mille prisonniers étaient au pouvoir du roi de Prusse.

Bazaine n'avait pas pu percer les lignes ennemies...  
Le corps de de Failly était décimé...  
MacMahon blessé...

Sédan, encombré de soldats éfarés, de trains, de voitures, était bombardé par cinq cents canons établis sur les hauteurs qui dominent la ville!...

« C'est à l'Empereur Napoléon et non à la France que je fais la guerre! » avait dit Guillaume.

L'Empereur Napoléon vaincu, prisonnier, cette horrible guerre finissait donc?...

Je me rendis.

Je me rendis... et... ceci est ma conviction intime :

Alors, si Paris fût resté calme; si M. Jules Favre et ses amis n'eussent pas mis le Corps Législatif en demeure de prononcer ma déchéance et celle de ma dynastie!...

Si le peuple parisien n'eût pas acclamé la République!...

c'est-à-dire la continuation morale de la lutte!...

Guillaume était engagé... l'Allemagne s'arrêtait.

Un ou deux milliards d'indemnités de guerre; l'Alsace comme gage;—un gage qu'on reprenait bientôt!;—et...  
Et... j'essaie en vain de m'illusionner.

Non, Napoléon III, même vaincu et prisonnier, maintenu leur souverain par les Français, l'Allemagne victorieuse n'épargnerait pas la France.

Guillaume voulait l'Alsace et la Lorraine.

Il les avait déjà aux deux tiers conquises; il les possédait bientôt tout à fait!...

Il les gardera.

Et, somme toute, si c'est moi qui ai—maladroitemment, je le confesse,—ouvert au roi de Prusse la voie de ces conquêtes!...

Je le confesserai aussi; je préfère que ce soit la République,

plutôt que moi, qu'il contraigne,—ne pouvant les lui reprendre—de lui abandonner deux provinces françaises!...

Les républicains pardonneront peut-être au gouvernement de la République ce sacrifice forcé!...

Moi,—et ils auraient été dans leur droit!—moi, ils m'en eussent fait une éternelle honte!

Je lis dans un journal que M. Courbet—ce peintre qui a refusé la croix de la Légion d'Honneur de la main d'un de mes ministres,—d-mande qu'on transforme en canons le bronze de la colonne Vendôme.

« Ce monument de despote! » dit-il.

De despote, je l'accorde; mais de despote conquérant.

Et les républicains d'aujourd'hui pourraient-ils jurer qu'ils seront assez vaillants et assez résolus, non pas pour conquérir, mais seulement pour défendre.

Il croit donc à la Société Internationale, à ses pompes et à ses œuvres, M. Victor Hugo?

Il s'imagine donc qu'il y a des républicains en Allemagne, comme en France, pour se pâmer d'aise à son noble et lyrique appel?...

Quelle erreur! Il y a sans doute des républicains en Allemagne,—la mauvaise graine pousse partout;—mais il y a, d'abord, des Allemands.

Des Allemands qui obéissent, et qui,—comme aujourd'hui, surtout,—n'ayant pas à le regretter, continueront d'obéir.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DÉCÈS.

A Laprairie, le 1er courant, après une cruelle maladie de 3 jours, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Dame Marie-Lumenas Poissant, âgée de 21 ans et 4 mois, épouse de Pierre Lajambe, ci-devant de Beauharnois. Elle laisse pour déplorer sa perte un jeune époux et un cercle de parents et d'amis qui n'oublieront jamais ses qualités de vertueuse épouse.—*Requiescat in p. ce.*

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

MM. A. Béland	Arthabaskaville
Ls. Foisy, Maître de Poste	Arthabaska Station
A. O. Clément, Maître de Poste	Baie St. Paul
M. D'Aigle	Belœil
Elie Pelant	Berthier, en haut
Ls. Normandin, Mtre de Poste	Boucherville
Geo. Dionne, marchand	Cacouna
L. P. Bernard, Ecr.	Cap Sauté
S. Gamache, marchand	Cap St. Ignace
J. A. Fournier, N. P.	Chambly Bassin
Mme Ve ve L. O. Rousseau	Châteaufort
A. Hardy, Ecr.	Châteaufort
A. Savard, Instituteur	Chicoutimi
Rodger Duckett, P. M.	Cote. u. Station
Jules Clément, Ecr.	Eboulements
Mr. Côté, Instituteur	Herbertville
J. G. Vincent, Mtre. de Poste	Jeune Lorette
Ls. Bégin, N. P.	Kamouraska
E. X. Hett, Ecr., Instituteur	Lachine
Mr. le Dr. Labrecque	Lambton
Julien Brosseau, Ecr., Mtre de P.	Laprairie
Bureau Pagé	Les Ecureuils
Dumontier, Libraire	Levis
P. Lespérance, Maître de Poste	Longueuil
Maxime Lemay	Lotbinière
T. Charbonneau, Ecr., Mtre de P.	L'Acadie
Ludislas Archambault	L'Assomption
Eugène Casgrain, arpenteur	L'Islet
Elie Anger, Ecr., N. P.	Malbaie
J. B. Simard, Ecr.	Malmaison
Jos. Gaudin, Ecr.	Meculins Pierreville
Roberge, Maître de Poste	New-Liverpool
Mlle. Chillas, Maitresse de Poste	Nicolet, Q.
Ls. Quellet, Instituteur	Nouvelle Shoobred, Bonav
L. A. Grison	Ottawa
L. B. D'Aoust	Pointe-Claire
Ls. E. Galipeault, N. P.	Pont de Maskinongé
Lepine et Darveau, Libraires	Québec
A. Phaneuf, Ecr., N. P.	Rigaud
F. Couillard, Maître de Poste	Rimouski
Elz. Pelletier, marchand	Rivière du Loup, en Bas
Eugène Vadebonceur	Rivière du Loup, en Haut
Theophile Piquet, marchand	Sault-au-Récollet
Ls. Desaulniers, étudiant	Séminaire de Nicolet
J. Pitan, Avocat	Somerset
Alfred Lorde	Sorel
P. Longpré	Ste. Adèle
Le Dr. Dugal, M. P.	Ste. Anne du Bout de L'Isle
Fir. Proulx, Imprimeur-libraire	Ste. Anne Lapocatière
J. W. Marcotte, Ecr.	Ste. Anne de la Péraide
M. Morin, N. P.	St. Anselme
J. B. H. Beaugard, Ecr.	St. Augustin
M. le Docteur Migneault	St. Augustin (D-Montagnes)
A. Paré, Mtre de Poste	St. Bruno
F. X. Gingras, M. P.	St. Casimir, Co. Portneuf
M. Montmény, Maître de Poste	St. Charles, Bellechasse
Noé Gervais, Instituteur	St. Charles (St. Hyacinthe)
C. Champagne, Ecr., N. P.	St. Eustache
Ls. Béland, marchand	St. Ferdinand d'Halifax
W. Chapman, Ecr.	St. François, Beauce
D. Lacoursière, M. P.	St. Geneviève de Batiscan
Docteur Lebel	St. Gervais
Frs. X. Dulac, Ecr.	St. George, Beauce
L. Genest, marchand	St. Henri
Le major F. Charon	St. Hubert
Stanislas Boivin, Marchand	St. Hyacinthe
J. O. Poirier, Mtre de Poste	St. Jacques le Mineur
L. G. E. Goulet	St. J.-Baptiste, Co. Rouville
Jos. Lecuyer	St. Jean, Québec
J. B. Villemure, Ecr., N. P.	St. Jérôme
E. Bruno, Ecr., Avocat	St. Joseph, Beauce
N. Lecavalier, Ecr., N. P.	St. Laurent, près Montréal
Pierre Théberge, Ecr., N. P.	St. Martin, Beauce
Léon Sauriol, Ecr., N. P.	St. Martin, Isle Jesus
A. Lefebvre, Ecr., N. P.	Sto. Marie et Newtown
Ursin Mercier, marchand	St. Michel, Bellechasse
E. Chapleau, marchand	St. Paschal
F. Le Buf	St. Pierre Miquelon
A. Gladu, N. P.	St. Polycarpe
Narcisse Fortier, Mtre de Poste	St. Raphaël
Flavien Dupont, Ecr.	Sts. Rosalie et St. Simon
A. E. Léonard, M. P.	Sts. Rose, Isle Jesus, Q.
A. Fortier, Ecr., N. P.	Sts. Sébastien
Ed. Godreau	St. Sébastien
S. Belleau, marchand	Sts. Sophie d'Halifax
Jos. Labelle, Asst.-Mtre de Poste	Sts. Thérèse
J. S. Vallée, Maître de Poste	St. Thomas, Montmagny
Jérémie Levasseur	St. Ulric de Matane
François Bélanger, Mtre de Poste	St. Valier
G. B. Lamarche	St. V. de Paul et Ste. Martine
C. Gélinas, Ecr.	St. Zotique et Rivière Bouadot
Blake Langlais	Tanneries des Rolland
J. C. Auger, N. P.	Terrebonne
Thomas Pelletier, marchand	Trois-Pistoles
H. Dufresne, libraire	Trois-Rivières
M. Joassin	Valleyfield
A. Archambault, Ecr., N. P.	Varennes
D. Brulé, Ecr., N. P.	Vaudreuil
T. Lussier, Ecr., Maître de Poste	Verchères et Contrecoeur
A. Normandin, Maître de Poste	Village St. Jean Baptiste
Calixte Brault, Ecr.	W. Farnham et l'Ange Gardien
Alonzo Pierrepont	Winnipeg, Manitoba
Ferdinand Gagnon	Worcester, U. S.
Wilfrid Dufresne	Yamachiche



CARL MARX, CHEF DE "L'INTERNATIONALE."



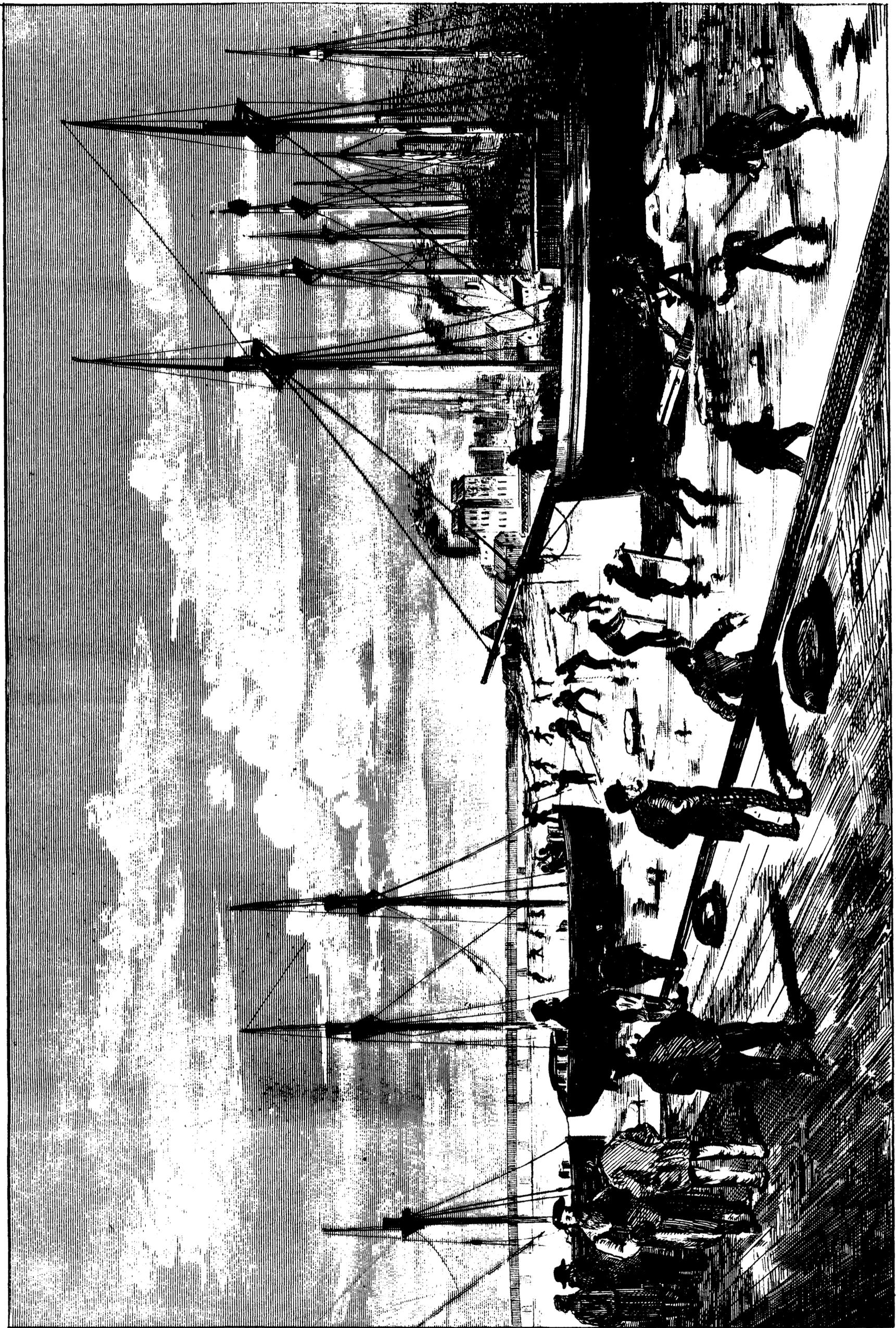
LE POETE ET SON AUDITEUR.



L'ANNIVERSAIRE.—LES ALSACIENNES VISITANT LES TOMBES DES SOLDATS FRANÇAIS.



UN VERRE A LA DEROBEE.



GOELETTES PRISES DANS LA GLACE DANS LE PORT DE MONTRÉAL.

## NOTRE PRIME.

## "AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est à l'heure qu'il est sous presse, et dans quelques jours sera prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui se trouvent dans une des catégories suivantes :

10. Ceux qui auront payé leur abonnement courant, pourvu que le terme pour lequel ils auront payé renferme les trois premiers mois de l'année prochaine.

20. Ceux dont l'abonnement expire le, ou avant le 1er Janvier prochain, et qui le renouvelleront, en payant le terme courant et les six mois suivants, d'avance.

30. Enfin les nouveaux abonnés qui donneront leurs noms d'ici au 1er Janvier, et paieront pour six mois en s'abonnant.

N. B.—Les nouveaux abonnés peuvent faire dater leur abonnement soit du 1er Mai dernier (numéro dans lequel commence le roman de l'Intendant Bigot, et dans ce cas, ils devront payer un an d'abonnement), soit du 1er Janvier prochain.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'Opinion Publique. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents la recevront partout d'ici au 1er Novembre. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée sur un bois, et les frais de poste payés.

Montréal, 26 Octobre 1871.

## AVIS A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. Dorion, devant continuer à faire cette semaine, la collection des argents dus pour abonnement à L'OPINION PUBLIQUE, dans toutes les parties de la cité de Montréal, nous prions, en conséquence, nos abonnés, de vouloir bien se tenir prêts à régler leurs comptes avec lui afin de pouvoir recevoir la prime.

Ceux qui pourraient se dispenser du No. 8 de l'Opinion Publique, Vol. II, nous obligeraient beaucoup en nous l'envoyant.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 14 DECEMBRE, 1871.

## LES BAS-FONDS DU JOURNALISME.

On a remarqué avec plaisir depuis quelque temps que le ton de la polémique entre journaux et des discussions parlementaires s'était considérablement élevé. Tous les gens bien nés se réjouissent de cette heureuse amélioration. On avait prédit ce progrès comme devant être le résultat naturel du nouveau régime: les questions, les mesures, comme nous l'avons déjà remarqué dans ces colonnes, devenant plus nombreuses et plus importantes, allaient effacer les hommes et hausser le niveau politique. L'horizon, en s'élargissant, s'agrandissait, dans le sens le plus noble du mot. Le Journal des Trois-Rivières, seul, proteste contre ces idées. Suivant lui, plus le pays grandit, plus la presse doit se rapetisser. Lisez, plutôt. Voici en quels termes il parle de l'Opinion Publique et de l'un de ses propriétaires-rédacteurs :

"En invitant l'autre jour, M. L. O. David à prouver qu'il n'avait point tronqué la lettre de Mgr. Fioramonti à Louis Veillot, nous savions bien que M. David ne répondrait point. En effet, c'est à nous que les preuves appartiennent, et le chef de l'école de l'honneur n'avait qu'à laisser voir sa déloyauté? Sa propre réponse l'aurait assumé lui-même.

"Aujourd'hui, l'Opinion Publique reprend sa lâche tactique des coups d'épingle.

"Nous ne répondrons point à "Un Solitaire" que nous ne comprenons point.

"Quant à "Y" nous le laisserons libre de donner ses suffrages à l'impunité, et d'appeler spirituel, ce qui est bêtise monstre.

"Nous tenons seulement à noter les lâches attaques de ce lâche journal."

L'incomparable rédacteur du Journal des Trois-Rivières est furieux que l'on dédaigne de lui répondre. Mais comment répondre à un homme qui demande qu'on lui prouve que le soleil l'éclaire et que le noir est noir? Cette lettre de Mgr. Fioramonti, pour n'en dire qu'un mot en passant, est maintenant bien connue; elle a été reproduite dans le Journal de Québec, et tous ceux qui ont la moindre parcelle de bon sens et de bonne foi n'ont pu l'apprécier autrement que ne l'a fait M. David. Il peut être permis à certaines feuilles soit-disant religieuses d'avoir assez de mauvaise foi ou d'ignorance pour nier les choses les plus vraies, les plus claires; mais elles ne

peuvent exiger que les journaux qui se respectent perdent leur temps à leur répondre. A des gens sincères il serait facile de donner satisfaction en reproduisant la lettre encore une fois; mais elle l'a déjà été et la discussion sur ce point est close depuis longtemps. De ce qu'il a plu à un jeune écervelé de s'immiscer insolemment dans une polémique engagée avec d'autres et déjà finie, il ne s'en suit nullement que nous soyons obligés d'imposer à nos abonnés la lecture de fastidieuses répétitions.

Encore une remarque pour montrer ce que c'est que cette sainte feuille de Trois-Rivières.

La feuille religieuse n'aime pas M. Malhiot, député de Trois-Rivières, ni M. Méthot, député de Nicolet, parce que tous deux étaient supposés être contre le Programme. Comme nos lecteurs le savent, notre collègue, M. David, a blâmé dans notre avant dernière édition, ces deux représentants d'avoir voté pour le double mandat après avoir parlé contre durant leur candidature. Au reste, M. David rendait hommage au mérite et aux talents de ces deux messieurs dans le même numéro de l'Opinion. Que fait le Journal? Dans la même page où il insulte et M. David et l'Opinion Publique, il cite, avec force commentaires qui frisent l'éloge outré, l'article même de M. David contre MM. Malhiot et Méthot. Seulement, il a le soin de cacher le nom de l'auteur et le titre du journal où l'article a paru. Il dit que c'est écrit "dans un journal de Montréal!" Le tour est joué, et l'on voit d'ici la ficelle. Le journal ne pourrait pas faire de mal à ceux qu'il veut perdre, s'il disait que l'extrait cité vient de l'Opinion Publique et de ce M. David, qu'il vilipende quelques lignes plus loin. Non, c'est "dans un journal de Montréal," les lecteurs qui ne voient pas l'Opinion se diront naturellement que c'est le Nouveau-Monde, seule feuille où l'orthodoxie du journal puisse glaner quelque chose, qui a censuré MM. Malhiot et Méthot. Ce procédé nouveau est donc de la dernière malhonnêteté.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de les entretenir aussi longtemps du Journal des Trois-Rivières. La chose n'en valait guère la peine, mais deux motifs seront notre excuse. A l'exemple de ces anciens qui, pour mieux inspirer l'horreur du vice de l'ivrognerie, exposaient en public les personnes ivres, nous avons voulu étaler sous les regards de tous et dans toute sa laideur l'une des plaies du journalisme canadien. En second lieu, il était bon de fixer l'opinion de quelques uns de nos amis sur le caractère d'une feuille qui n'est plus rien, mais qui a eu une certaine influence et une certaine vogue, lorsqu'elle était rédigée par un homme de talent, M. McLeod.

Tous les honnêtes gens sont profondément dégoûtés du rôle odieux joué par de jeunes ambitieux qui, pour faire leur petit bonhomme de chemin, cherchent à se rendre indispensables dans la sacristie en moriginant les évêques et en jetant de la boue à la figure de journalistes catholiques qui sont au moins leurs égaux, sinon leurs supérieurs, à tous les points de vue. Que ne combattent ils l'impunité? Non; ils aiment mieux aigrir des jeunes gens respectables, qui ne demandent qu'à marcher sincèrement dans les rangs de la grande armée religieuse. Ils se croient de taille à sauver seuls l'autel et ne veulent pas d'associés. Ces jeunes missionnaires croient qu'il est de bonne politique de donner du bâton à tous ceux qui pourraient leur aider. La méthode est nouvelle dans ce pays, et le Journal des Trois-Rivières, qui veut la faire fleurir, s'apercevra avant peu qu'il ne réussira qu'à faire du mal, quelque petit que soit le cercle où il se meut.

J. A. MOUSSEAU.

## LES AVENTURES D'UN ILLUMINÉ.

M. McLeod venait de laisser le Journal des Trois-Rivières.

Les amis et soutiens de ce journal se réunirent pour aviser aux moyens de le remplacer. Après avoir longtemps cherché parmi les fidèles, on ne trouvait personne digne de la position à moins de payer des prix trop élevés. Enfin, quelqu'un au désespoir suggéra le nom d'un jeune homme qui venait de s'élever jusqu'au septième ciel dans des dithyrambes insensées.

Au nom de Philippe Masson, l'un des assistants éclata de rire et dit qu'autant vaudrait porter en terre la sainte feuille. Il faut du zèle, dit-il, mais pas trop en fait; au moins il faut trouver quelqu'un qui sache écrire le français; ce serait faire injure à M. McLeod que de lui donner un pareil successeur; M. Masson devrait faire ses éléments français avant de se faire journaliste.

Au contraire, reprit un autre, ce que vous me dites là prouve clairement que M. Masson est l'homme qu'il nous faut, on ne peut avoir trop de zèle dans ces temps de mormonisme, de communisme, de pétrolisme et surtout de gallicanisme, ce n'est pas du français qu'il nous faut, c'est du zèle, de l'élan, de l'enthousiasme, oui de l'enthousiasme allant jusqu'à la frénésie; il y en a qui riront, mais d'autres croieront, et ceux-ci seuls seront sauvés,

car Dieu a dit: heureux les pauvres d'esprit! M. McLeod commençait à avoir trop d'esprit, le zèle s'en allait."

Et voilà comment Philippe Masson devint rédacteur du Journal des Trois-Rivières.

On croit qu'il fut porté à Trois-Rivières à travers les airs sur les ailes de deux blanches colombes: d'autres disent que c'étaient des oies. Toujours est-il, qu'il ne vint pas comme les autres par terre ou par eau.

Quelques jours après parut cet immortel numéro du Journal des Trois-Rivières dans lequel M. Philippe Masson tenant d'une main une torche et de l'autre un bâton, menaçait d'exterminer tous les mauvais catholiques.

Ce numéro fit fureur.

La religion allait être enfin bien comprise et bien enseignée, la religion à coups de bâton, c'était l'idéal.

Philippe Masson enchanté de son succès s'écria:—on se m'arrache! on se m'arrache!" Et depuis ce temps il chevauche par monts et par vaux, une chaudière sur la tête en guise de casque et une marotte à la main au lieu de sabre, se ruant partout, croyant voir des ennemis ou plutôt des démons dans tout ce qu'il voit, faisant des discours enflammés aux rochers et aux arbres qu'il prend pour des mécréants.

L'autre jour, voulant se rendre agréable à M. Routhier qu'il appelle "son très-honoré maître," il se fourra le nez dans une affaire dont il ne comprend pas un mot et fut furieux de voir que nous ne prenons pas la peine de lui répondre, il prend le sabre de son père (comme dans la grande duchesse) et s'en va-t-en guerre mironton, mirontaine.

M. Routhier me pardonnera d'accrocher son nom à celui de M. Philippe Masson, il comprendra que ce n'est pas pour faire une comparaison qui serait injuste à son égard: ce n'est pas sa faute s'il a de pareils disciples.

Je ris et cependant il faudrait s'attrister; comment veut-on qu'une presse dirigée par des médiums comme M. Philippe Masson donne des idées saines et justes à la population? car enfin, il paraît qu'il y a des gens de bonne foi qui lisent ces extravagances et qui croient que c'est arrivé. Du moment que l'opinion publique et la réputation des honnêtes gens sont livrées à ces énergumènes qui croient que tout leur est permis pour la gloire de leur fausse religion, il n'y a plus de limites à l'exagération, à l'in vraisemblance et même à la malhonnêteté. N'y aura-t-il pas une réaction puissante dans le pays pour mettre un terme au règne de cette démagogie religieuse beaucoup plus dangereuse encore que la démagogie politique?

BALSAMO.

## UN DERNIER MOT.

Le Pays ayant refusé de considérer M. Bienvenu comme son rédacteur en chef, publie comme correspondance une lettre dans laquelle ce monsieur exhale sa colère. Cette lettre est digne du journal de MM. Perrault. Seulement elle aurait dû paraître plus tôt à côté des annonces que ce journal publiait il y a quelque temps, pour indiquer les moyens de se débarrasser des ennuis de la maternité.

Nous regrettons d'avoir été forcés de prouver une fois comme c'est facile de dire des choses blessantes. Seulement, nous sommes surpris que ceux qui nous reprochaient de ne dire que des choses aimables aiment si peu chez les autres ce genre violent qu'ils cultivent.

Dans tous les cas, qu'ils soient tranquilles, nous ne les suivrons pas souvent sur ce terrain.

Il est bon de dire que nous avons vu les MM. Perrault et qu'après avoir avoué qu'en effet M. Bienvenu s'était mépris complètement sur le sens de nos correspondances, ils avaient promis de publier dans le Pays une petite lettre dans laquelle je leur demandais de réparer cette erreur. Voyant que rien ne paraissait j'avais même pris la peine de leur écrire deux lettres; tous mes efforts pour éviter des désagréments furent inutiles.

Evidemment, ces messieurs ont fait une bonne cession; ils ont tout cédé, même des choses que des gentilhommes doivent garder. Leur conduite me surprendrait s'il n'était pas si bien connu, qu'ils n'ont toujours eu qu'un objet: faire du Pays une affaire d'argent, une spéculation aux dépens même de leur parti.

S'ils en avaient fait de l'argent, encore! Mais avec tout cela aboutir à la banqueroute! Ah! mais à quoi sert donc d'exploiter la sacristie et la Cour de Police, d'avoir de bonnes grosses annonces si propres à répandre la vertu, et des rédacteurs à bon marché?

Et dire que par-dessus le marché les gens sages du parti libéral sont à la veille de fonder un journal qui sera véritablement l'organe d'un parti respectable.

L. O. DAVID.

L'honorable solliciteur-général Irvine est frappé coup sur coup dans ses affections les plus chères. Il y a quelques semaines, c'était son père qui mourait; la semaine dernière, il perdait deux de ses filles victimes des fièvres scarlatines.

AUX AGENTS.

Nous prions tous ceux qui étaient agents du Protecteur Canadien et qui continuent de l'être pour l'Opinion Publique de vouloir nous faire connaître leurs noms, afin que nous les mettions dans la liste que nous devons publier bientôt.

M. L. O. David fera vendredi soir une lecture devant l'Institut des Artisans dans la salle de l'Union St. Joseph rue Ste. Catherine.

Le Parlement local du Haut-Canada est en session. M. Scott membre pour Ottawa a été élu orateur unanimement. On dit que l'opposition n'a pas voulu s'opposer à cette nomination dans la crainte de froisser les catholiques du Haut-Canada, M. Scott étant catholique. Les journaux libéraux prétendent que l'opposition a une majorité considérable et que le gouvernement de l'hon. Sandfield Macdonald sera défait.

LE POÈTE ET SON AUDITEUR.

Quel enthousiasme! Comme il s'échauffe en lisant à son ami le poème qui renferme ses inspirations! Comme il jouit du plaisir que son ami doit éprouver! Pauvre poète ton ami dort!

UN VERRE A LA DEROBÉE.

Comment refuser un verre de vin au militaire qui a soif, quand il est si beau et si galant?

LE PREMIER ANNIVERSAIRE—LES ALSACIENS VISITANT LES TOMBÉS DE LEURS AMIS.

C'était là une manière patriotique pour les Français de l'Alsace de célébrer l'anniversaire de leur annexion à la Prusse; aller visiter les tombes de ceux qui étaient morts en combattant pour la patrie.

REMINISCENCE.

Je compris sur terre Les extases du ciel. EDOUARD TURQUETY.

Avant que le soleil, empourprant le nuage, Disparaisse à nos yeux, derrière le bocage D'arbres échevelés, couronnant le côté, O poète rêveur, allons-donc, me dit-elle, Allons prier tous deux dans la vieille chapelle. Qu'on voit, là-bas, au bord de l'eau!

Où, voici l'instant où, dans leur pieux langage, Les voix de la nature à Dieu chantent hommage Et répètent à l'homme: A genoux! à genoux!... Avec l'oiseau des champs, la rumeur de la rive, La brise parfumée et la forêt plaintive, Allons, ami, prier pour tous!

Où, tandis que, ce soir, poursuivant sa folie, Le monde va courir boire jusqu'à la lie La coupe des regrets, aux bords trempés de miel, Sous le regard éblouissant qui, d'en haut, nous contemple, Volons, sans plus tarder, implorer dans son temple Celui qui règne dans le ciel!

Et sa main m'entraînait le long du flot sonore, Et je marchais, suivant cette enfant que j'adore, Comme on suivait alors un archange ici-bas; Le vent, chargé d'encens, caressait le feuillage; La vague en babillant, expirait sur la plage;... Le bonheur volait sur nos pas!

Et nous allions muets, absorbés dans un rêve, L'œil errant tour-à-tour de la bruyante grève, Aux portes du couchant, du beau couchant doré. Bientôt, tout enivrés des parfums de la brise, Nous heurtâmes du pied le vieux seuil de l'église Au portail moussu, délabré.

Le jour, presque mourant, dans la nef solitaire, Ne versait plus d'en haut, qu'une pâle lumière Que le souffle du soir faisait déjà trembler... Eveillant les échos sous la voûte annulaire, Aux pieds du saint autel, ce mystique Calvaire, Nous fûmes nous agenouiller.

Elle était près de moi, murmurant sa prière, En adoration sur la dalle de pierre, Sur le pavé poudreux de l'antique parvis: Tel qu'en esprit on voit, sous une forme humaine, Un ange aux ailes d'or, aux longs cheveux d'ébène, Telie, à ce moment, je la vis!

Elle pria tout bas, la paupière baissée; De longs soupirs gonflaient sa poitrine oppressée Comme un flot palpitant qui module un accord:... Moi, je croyais entendre un suave cantique! Je croyais voir parfois sur son front s'épanouir Briller une auréole d'or!

Elle pria longtemps: j'imitai son exemple. Et quand, d'un pas distrait, nous quittâmes le temple, Les piliers de la nef dans l'ombre étaient voilés, L'étoile au firmament brillait pure et serène, Et, comme, en cheminant, ma main pressait la sienne: "Oh! me dit-elle, vous tremblez!"

W. CHAPMAN.

Novembre 1871.

A CARLOTTA PATTI.

(SONNET.) La femme qui chante est sacrée.... VICTOR HUGO.

Aux frais bourdonnements des abeilles dorées, Aux chants du rossignol se prolongeant sur l'eau, Aux confuses rumeurs des limpides soirées, Aux duos amoureux de l'onde et du roseau,

A l'orchestre infini des brises éplorées Qui bercent des forêts l'harmonieux réseau, N'as-tu pas dérobé ces notes inspirées Qui vibrent, Carlotta, dans ton gosier d'oiseau?...

Mais non, ô sainte artiste, ô belle Italienne! Des sons les plus divins la troupe éolienne, Devant tes doux accents a pâli mille fois;

Car, vois-tu, quand la foule à ton chant suspendue, Frémit d'enthousiasme, et t'acclame éperdue, C'est un ange du ciel qui parle dans ta voix!

L. H. FRÉCHETTE.

Chicago, septembre 1870.

REVUE ETRANGERE.

L'Assemblée nationale siège depuis quelques jours. Une motion pour transporter le siège du gouvernement à Paris et la question de l'admission des princes d'Orléans au sein de la Chambre ont soulevé des discussions violentes; les partis sont plus que jamais impatients d'en venir aux mains. La proposition d'aller à Paris a été rejetée par une faible majorité. Dans l'excitation de la discussion, un membre a proposé de voter d'urgence l'établissement définitif d'une constitution en France.

Les dernières dépêches parlent du remplacement de M. Thiers par le duc d'Aumale comme président de la république.

La raison de ces changements, c'est que Thiers ne peut plus contrôler la droite depuis l'élection de nouveaux députés en province et la crainte que lui inspire le pouvoir toujours croissant des impérialistes dans l'armée.

D'un autre côté, on dit que M. Thiers est en rupture complète avec les princes d'Orléans. Evidemment le moment de la grande crise approche.

BELGIQUE.

Ce pays est dans le trouble lui aussi, et comme ailleurs c'est la lutte entre conservateurs et libéraux.

Nominale, toute la population belge, à 15,000 âmes près, appartient à la religion catholique. Mais la vérité est que nulle part les libre-penseurs, les athées, les nihilistes de toute nuance ne sont plus répandus.

De sorte que le catholicisme est devenu la bannière d'un parti fort nombreux. Qui dit opinion catholique en Belgique, dit aussi opinion conservatrice, dit aussi population agricole et propriété foncière. Par opposition des catholiques, conservateurs, agriculteurs et ruraux, les libéraux sont manufacturiers, industriels et habitants des villes.

Si le suffrage universel existait en Belgique, le parti libéral serait réduit à une infime minorité. Mais la loi électorale a été faite par lui, dans son intérêt, et c'est par son seul mécanisme qu'il arrive de temps à autre au pouvoir.

L'émeute a été causée par la nomination au poste de gouverneur de la province de Limbourg d'un M. Decker, compromis dans des spéculations qui ont ruiné un grand nombre de familles. Le ministère conservateur ne s'attendait pas à ce que cette nomination ferait tant de bruit. Le peuple ayant appris que cette nomination serait attaquée par le parti libéral dans la Chambre s'y rendit en foule et encombra les abords du Parlement de flots tumultueux. Après une séance orageuse, le peuple acclama les chefs libéraux et alla le soir faire du tapage sous les fenêtres du roi Léopold, qui effrayé de la colère de ses sujets força le ministère de résigner.

ANGLETERRE.

D'après les dernières dépêches, le prince de Galles sera probablement mort lorsque paraîtra notre journal. L'Angleterre et on pourrait dire le monde entier, suit avec émotion les péripéties de la maladie du prince. Il est atteint des fièvres et d'une congestion de poumons.

Le gouvernement républicain s'accroît de jour en jour. Des désordres ont lieu dans les dernières réunions républicaines.

ETATS-UNIS.

Le Congrès s'est réuni le quatre. Le message du Président ne contient rien de très-intéressant. Il pourvoit à ce que le traité de Washington soit exécuté le plus tôt possible et annonce que la dette nationale a été diminuée de \$36,057,126,80 durant l'année. La réduction de cette dette se fait au taux de sept à huit millions de piastres par mois.

Voir notre bulletin américain.

LES FOUS DES ROIS DE FRANCE.

CHICOT.

Chicot était un gentilhomme gascon, qui aurait pu vivre honorablement de son patrimoine, et qui embrassa la carrière des armes par goût plutôt que par ambition. Sa mère, cependant, qui lui reconnaissait plus d'esprit qu'à ses autres frères, avait toujours prévu qu'il s'avancerait, dit le Perroniana. Un de ses frères fut ce capitaine Raymond, qui tua de sa main le comte de la Rochefoucault, à la Saint-Barthélemy, et qui fut tué au siège de la Rochelle, dans une escarmouche où il faisait très-mal et du poltron. Chicot n'avait garde d'imiter son frère: il aimait beaucoup à se battre, rapporte de Thou, qui, dans son histoire, le nomme fameux bouffon de la cour. Chicot n'eut pas sans doute le chaperon et les insignes de cet office, capable de faire déroger un gentilhomme, mais il en avait certainement les prérogatives, la liberté de parler et de rire aux dépens du roi lui-même; au reste, son épée soutenait au besoin les attaques de sa langue audacieuse et n'était pas moins redoutable qu'elle.

Chicot avait été élevé dans la maison de Brancas-Villars; il suivit, comme son maître, le parti de Henri IV, dès les premiers temps de la Ligue; d'ailleurs, il gardait une haine implacable au duc de Mayenne, pour avoir été battu par lui, dit d'Aubigné, et cherchait une occasion de se venger aux dépens de sa propre vie; il s'était fait tuer entr les jambes cinq ou six chevaux en deux ans, sans pouvoir rencontrer son ennemi qu'il voulait tuer de sa main.

Chicot avait d'abord servi chaudement la faction de Lorraine, puisque Brantôme nous le représente, parmi les acteurs de la Saint-Barthélemy, aidant son frère à briser la porte de l'appartement du comte de la Rochefoucault, qui fut massacré, sans

doute en représailles de quelque punition infligée à l'insolent bouffon. Chicot était encore partisan des Lorrains aux Etats de Blois de l'année 1788, puisque nous le voyons attendre au passage et avertir le duc de Guise que le roi allait le faire assassiner: mais la victime ne prit pas garde aux paroles de ce Fou, occupé à fourbir une vieille lame sur les degrés de l'escalier:

"Que fais-tu là, Chicot? lui demanda quelqu'un de l'escorte du duc.

"—Ah! j'aiguise!" répondit Chicot en regardant d'un air triste le malheureux prince, qui passa outre, et trouva la mort à quelques pas plus loin.

L'année précédente, Chicot avait déjà paru sur la scène historique, dans un festin que le duc d'Épernon donna aux capitaines des Reîtres, dans sa maison de Marsigny-les-Nonains, après qu'un traité eut été signé entre lui et le baron de Donaw, leur chef, pour délivrer la Beauce de ces étrangers; selon Mézeray, Chicot dit alors à Donaw, qu'il n'avait pas mangé alouette en Beauce, qui ne lui eût coûté un reître.

Dès l'année 1585, Chicot était connu comme un plaisant de profession, car les Économies royales du Sully, chapitre xix, rapportent un de ses tours: M. de Rosny étant allé à son château pour vendre des bois et en porter l'argent au roi de Navarre, Henri III envoya le duc de Joyeuse contre les ligueurs de Normandie, qui commençaient à remuer; le duc, ses frères et sa suite, logèrent à Rosny, où ils furent traités fort honorablement; M. de Lavardin, que Chicot avait surnommé la Folle, campait à l'extrémité du bourg de Rosny. Pendant la nuit, Chicot vint trouver M. de Lavardin, et lui raconta que le duc de Joyeuse, qu'il appelait le Sourdaut, avait été surpris par les ligueurs, qui étaient d'intelligence avec le maître du château. Lavardin fit sonner l'alarme, rassembla ses gens, et marcha sur le château pour délivrer le duc de Joyeuse, qui se tenait très-content de l'hospitalité que lui donnait un diable de huguenot. Chacun de se moquer de M. de Lavardin, que Chicot avait pris pour dupe.

Le nom de Chicot était probablement un sobriquet qui lui fut donné par allusion à sa taille exigüe; car chic, dans le patois gascon, signifie un objet de mince valeur; chico, en espagnol, veut dire petit; et chicot s'entend aujourd'hui d'un tronçon d'arbre ou d'un débris de dent. Néanmoins, si petit qu'il fût, Chicot était vaillant, comme le qualifie Brantôme, et ce fut sur un champ de bataille qu'il perdit la vie, les armes à la main: singulière fin pour un bouffon!

Au siège de Rouen, en 1592, Henri IV étant tombé à l'improviste sur les quartiers des ducs de Mayenne et d'Aumale, auxquels il fit éprouver de grandes pertes, Chicot, qui espérait se trouver face à face avec son ennemi mortel, ne fut pas des derniers à en venir aux mains; Henri IV attaqua ensuite le quartier du comte de Chaligny avec le même succès, et dans le désordre de la déroute des ligueurs, le comte tomba au pouvoir de Chicot, qui l'amena au roi, en disant:

"Viens, je te donne ce prisonnier, qui est à moi!"

Le comte de Chaligny, furieux d'avoir rendu son épée à un bouffon, la ressaisit aussitôt et en frappa Chicot à la tête. Celui-ci, quoique blessé dangereusement, usa de modération et de générosité à l'égard de son prisonnier, qu'il accabla seulement de bon mots et de railleries, raconte de Thou, qui ne fait pas un récit conforme de tout point aux remarques de Dupuy sur la Sature Menippée. Le comte de Chaligny ne se consola pas d'avoir été le prisonnier de Chicot avant de devenir celui du roi, qui le renvoya plus tard sans rançon.

MARCHES DE LA SEMAINE DERNIERE.

Table with market prices for various goods like flour, oil, and meat. Columns include item names, Montreal prices, and Quebec prices.

\*Le prix du marché de Québec nous est donné par M. H. C. Bossé, marchand à commission, Québec. N. B.—Il y a une grande quantité de pommes gélées qui se vendent de \$1.00 à \$2.00 le quart.

FERD. GAGNON,

Gérant pour le Massachusetts, le New Hampshire, le Connecticut et le Rhode Island.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 14 DECEMBRE, 1871.

## BULLETIN AMERICAIN.

Le Congrès est en session depuis le 4 courant. Dans son message aux sénateurs et aux députés, le président Grant passe en revue les actes de l'administration et suggère l'adoption de mesures importantes. Il recommande fortement que la question des pêcheries soit réglée d'une manière définitive avant la prochaine saison de pêche.

Le Président est peu explicite sur la question cubaine. Il regrette de voir les habitants de cette île en proie à la guerre civile et espère que toutes les réclamations américaines contre l'Espagne seront réglées à l'amiable.

Il favorise la réduction des taxes, mais n'en spécifie pas le diminutif. Ses recommandations sur le renouveau du tarif seront vues d'un mauvais œil par les partisans du libre échange. Il réfère à l'importance de donner une valeur reconnue et établie aux *greenbacks* et favorise l'établissement d'une télégraphie postale.

Faisant allusion aux troubles des Ku Klux, il apprend que le nombre des personnes arrêtées et prisonnières, sous l'autorité de l'acte passé à cet effet, est de 168. Plusieurs se sont cachées et un grand nombre ont été relâchées sur parole.

Il recommande au Congrès d'en finir avec la polygamie, de l'abolir dans l'Utah, suggérant en même temps, de légitimer tous les enfants nés ou à naître de mariages polygames d'ici à une certaine date.

Le Président donne de nouveau son approbation à la politique pacificatrice du gouvernement envers les Sauvages et recommande la votation d'appropriations considérables pour mener cette politique à bonne fin.

Le paragraphe le plus important du message est celui qui recommande la réforme du service civil. Le Président dit que le grand effort de son administration a été de placer des gens honnêtes dans les différents départements du service public. S'il y a eu déféction quelque part, cela est dû au mode actuel de nominations.

Somme toute, le message du président Grant comporte un large programme. C'est un *memorandum* politique parfaitement coordonné, que le Lieutenant-Gouverneur et les membres du gouvernement de Québec devront prendre pour modèle, s'ils ne veulent pas répéter la jolie *préface* que Sir Narcisse a bien voulu lire à l'ouverture de la présente session à Québec.

On devra remarquer que le président Grant ne fait aucune allusion, dans son message, à la question de l'île St. Domingue, qu'il avait tant à cœur il y a un an. On sent que 1872, année d'élection présidentielle, approche à toute vitesse.

A propos de Grant, voici une singulière révélation, qui pourrait bien ébranler tous les arguments qu'on a produits en faveur de la supériorité des officiers prussiens sur les officiers français, sur le principe que les premiers connaissent mieux que les derniers les stratégies de l'art militaire. L'autre jour, un rapporteur de journal (quelle engage!) conversant avec Montgomery Blair, sur le général Grant, Blair remarqua que Grant n'avait jamais lu de livre. Le rapporteur resta tout ébahi. "Oui, reprit Blair, il me l'a dit lui-même. Vous vous rappelez, sans doute, qu'après son élection au fauteuil présidentiel, Hooper et quelques autres ouvrirent une souscription pour lui monter une bibliothèque nouvelle. Grant me dit alors que Hooper lui avait écrit, lui apprenant que les livres étaient choisis pour la bibliothèque, moins les ouvrages sur l'art militaire, supposant qu'il en possédait un grand nombre depuis longtemps. Grant lui répondit que jamais, de sa vie, il n'avait lu un seul livre sur l'art de faire la guerre." Après cette déclaration, il faut avouer que le général Grant est un soldat *hors ligne*.

Toujours à propos du général Grant. Il se forme un mouvement contre sa réélection. Horace Greeley, du *New-York Tribune*, en est le chef.

Le Président, dans son message, a dénoncé très-rigoureusement la conduite de Catacazi, ministre de Russie à Washington. Le Sénat a demandé une copie de la correspondance échangée entre les deux puissances au sujet du rappel de Catacazi. Un des griefs les plus importants reprochés au ministre de Russie, est d'avoir intrigué contre les négociations du traité de Washington.

L'organe de l'administration à Washington, publie ce qui suit au sujet des affaires cubaines :

"L'administration est bien décidée à venger l'honneur américain outragé, et toute tentative de la part des officiers de la marine espagnole pour saisir le *Hornet*, le *Florida* et le *Virginia*, sera considérée comme une insulte aux Etats-Unis et une juste cause pour notre gouvernement de venger l'honneur national."

Au moment même où les Etats-Unis font des grimaces à l'Espagne, ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas de marine. Ils ne possèdent que 179 navires en tous genres, pouvant porter 1390 canons. Le secrétaire de la marine M. Roberston écrit dans son rapport : "Il faut augmenter notre marine. Nous ne pouvons négliger entièrement, comme peuple et gouvernement nos responsabilités comme tels, ni nos obligations nationales envers nos citoyens qui, quels qu'ils soient réclament la protection du drapeau étoilé."

Ces journaux américains, ils sont hardis. Nous traduisons la nouvelle suivante d'un de nos échanges :

"Les oies sauvages sont en si grand nombre sur le chemin de fer Californie et Oregon, que les engins sont tous munis de chasses-herses pour débayer la route de ces volatiles."

Le rédacteur de ce journal a dû se tromper sur la catégorie de ces oiseaux; car les oies sentent leur canard d'ici.

•••  
Tout le monde fait déjà que le grand Duc Alexis est aux Etats-Unis. Mais ce que vous ne savez peut être pas, chères lectrices, c'est l'opinion du grand Duc sur les femmes américaines. Voici ce qu'il en dit: Elles sont les plus jolies du monde. Elles sont si grandes, si élancées, si belles!! J'aime les yeux et les cheveux noirs. Les femmes s'habillent mieux ici qu'à St. Peterbourg. Elles paraissent si gentilles!!!

Rendu à Montréal, que va donc dire le grand Duc? Comme tous les étrangers, qui ont vu nos jolies compatriotes, *Pours polaire* redira aux échos de son pays :

"Vive la Canadienne!"

Il ne sera que juste.

FERD. GAGNON.

## CORRESPONDANCE.

Worcester, Mass.

M. le Rédacteur,

Veillez insérer, s'il vous plaît, dans votre journal, les quelques lignes suivantes: A une assemblée de la Société St. Jean-Baptiste de Worcester, tenue le 6 décembre courant, il a été proposé et résolu à l'unanimité que la somme de \$100 soit envoyée par le Trésorier, au nom de la Société, au Président de l'association St. Jean-Baptiste de Chicago, pour venir en aide aux membres de cette société qui ont encouru des pertes par l'incendie du mois d'octobre dernier.

A. B. LEBLANC,  
Secrétaire.

Nous approuvons de tout cœur ce bel acte de générosité. L'exemple demande des imitateurs.

## UNE CLOCHE.

Le 24 novembre, beaucoup de personnes se rendaient en foule à l'église canadienne de Marlborough, Mass., afin d'être témoins de l'ascension d'une cloche de 1500 livres.

La manœuvre a été sagement conduite et tout arriva à bonne fin; aussitôt des sons les plus harmonieux retentissent dans les airs; la foule tressaille d'allégresse et se sent inspirée de dire avec le poète:

"Que le chœur de la danse à pas joyeux s'approche."

"Venez tous et donnons le baptême à la cloche."

"Cherchons lui quelque nom propice et gracieux."

"Qu'elle veille sur nous en s'approchant des cieux."

"Balancee au dessus de la vaste campagne,

"Que sa bruyante joie ou sa plainte accompagne,

"Les scènes de la vie en leurs jeux inconstants,

"Qu'elle soit dans les airs comme une voix du temps."

"Que le temps mesuré dans sa haute demeure,

"De son aile, en fuyant, la touche, heure par heure!

"Aux voluptés du crime annonçant le remord,

"Qu'elle enseigne aux humains qu'ils sont nés pour la

[mort,

"Et que tout ici-bas s'évanouit et passe

"Comme sa voix qui roule et s'éteint dans l'espace!"

En voyant mes compatriotes surabonder de joie en face d'une église nouvellement érigée par eux et au prix des plus grands sacrifices; je me suis dit: Le peuple canadien-français a une destinée toute Providentielle en Amérique, puisque loin de la patrie, il n'oublie pas la mission glorieuse de ses ancêtres et la perpétue avec honneur par de tels monuments.

Les canadiens de Marlborough se sentent redevables envers le Rév. M. le curé Fs. Gouesse, qui a su gagner l'estime de sa congrégation par son affabilité et sa courtoisie française et ses talents si bien connus!!

Français d'origine, il fait respecter les canadiens-français par le reflet de sa réputation, et les préfère à toute autre nation en les encourageant dans toute affaire au point de mériter des louanges.

Espérons que son séjour sera long et sans nuage dans la congrégation canadienne-française de Marlborough, Mass.

L. BOUDREAU.

## MARLBOROUGH, MASS.

## DU PROGRÈS.

Le 22 novembre dernier avait lieu l'ouverture de la salle canadienne de M. Louis Richard, de Marlborough, Mass., dont le coût est de \$20,000. Ce magnifique bloc au toit français couronné d'une élégante coupole, présente un coup-d'œil charmant et domine tout le village par le si et vraiment pittoresque qu'il occupe. La bâtisse offre de grands avantages pour le commerce; les citoyens de Marlborough ainsi que les MM. Richard, témoignent le desir de voir des marchands des barbiers et des modistes canadiens venir s'emparer des avantages du lieu. Amateurs français, venez faire retentir cette salle canadienne de votre éloquence et visitez le propriétaire qui aime toujours à serrer la main d'un compatriote. L'entrepreneur est canadien. M. J. Bte. Boudreault, frère de M. L. Boudreault, délégué à la convention canadienne nationale de Worcester, Mass.

UN CITOYEN.

## LOWELL, MASS.

Le 30 ultimo, a eu lieu la bénédiction de la première pierre de l'église Immaculée Conception. La procession se composait de la bande de musique de Lowell. Une compagnie d'infanterie légère, la société de bienfaisance irlandaise, deux loges d'Irlandais, de Lowell, et une de Fitchburgh, et la société de tempérance d'Immaculée Conception.

Le sermon fut prêché par le Rév. Père Lanergan, de Montréal, qui fut très éloquent.

Monsieur Williams, de Boston, bénit et posa la première pierre. On remarquait parmi l'assistance, les Révérends Messieurs O'Donnell et Mnette, de Nashua, M. H., Bury, de Concord, N. H., Chevalier, de Manchester, N. H., et Mady, de Woburn.

## L'APPROVISIONNEMENT D'UN GRAND HOTEL.

On ne saurait s'imaginer ce qu'il en coûte pour approvisionner l'hôtel de la 5ème avenue, à New-York. Un *crivain* du *New-York Commercial*, veut bien nous l'apprendre. Recueillons ces estimations. "Cet hôtel est un des plus considérables et des plus achalandés de la métropole américaine; aussi la consommation y est-elle extraordinaire. On y consomme trois quarts de farine par jour, soit \$8,434 par année, 500 pintes de lait par jour, soit \$10,500 par année. Crème \$5,700, 60 pintes par jour. Œufs, \$13,500, 1800 par jour. Beurre \$24,000, soit 175 livres par jour. Huîtres, \$11,400 ou 5,000 par jour. Epicerie, \$40,000. Viande, \$210,000. On y fait cuire tous les jours 650 livres de bœuf et de rôti, 23 dinde, 80 poulet; 18 minots de pommes de terre et une infinité d'autres mets.

Le vatel qui est à la tête de l'établissement reçoit un salaire de \$6000. C'est être rondement payé. A ce prix un grand nombre amèraient à devenir marmitons.

## LES AMERICAINS.

Personne ne devra s'étonner que le Prince Russe trouve les américaines élancées, quand on saura que l'année dernière, les marchands des Etats-Unis ont importé 120 millions de corsets, c'est-à-dire 10 corsets pour chaque femme de la République.

On lit dans l'*Indépendance belge*:

"Le 27 octobre dernier, la première Cour d'assises de Potenza, capitale de la Basilicate (Naples) a prononcé, après trente-neuf jours, dans l'affaire de quarante-et-un brigands, à laquelle le fameux Egidès Floro avait donné son nom.

"L'acte d'accusation ne relevait pas moins de cent homicides, de plusieurs centaines d'attaques à main armée et d'extorsions, de nombreux squelettes de personnes à qui on avait généralement coupé les oreilles, quelquefois le nez, et arraché les yeux, des actes de rébellion, des vols, des incendies, des dévastations, etc. L'horreur excitée par cette longue énumération d'atrocités s'accrut encore quand le président, résumant les chefs d'accusations, au nombre de 199, ajouta que sur les 41 prévenus, 31 étaient coupables d'homicides; l'un d'eux n'en avait pas commis moins de 20; un autre 18.

"Il est impossible d'énumérer tous les genres d'atrocités inventés par ces cannibales; il suffira, pour donner une idée de leur cruauté, d'ajouter qu'ils ont été jusqu'à livrer en pâture aux chiens plus d'une de leurs victimes.

"Le verdict était connu d'avance, et les huit avocats qui composaient la défense, se sont bornés à invoquer le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de leurs misérables clients.

"Trente-sept sur quarante-et-un, ont été condamnés à mort."

Parlons un peu d'une oubliée:

L'impératrice Charlotte devait passer une partie de l'automne aux Pyrénées.

La veuve de Maximilien serait déjà à Bagnères-de-Bigorre, si l'état de sa santé n'avait pas décidé ses médecins à revenir sur leurs prescriptions antérieures.

Cette infortunée princesse n'a plus que fort peu d'instants lucides. Nous tenons d'une personne, qui a été admise récemment auprès d'elle, qu'une de ses manies familiaires est de recomposer la cour de Mexico. Telle dame de son entourage est grande-maitresse du palais, tel cavalier ministre d'Etat.

Souvent, lorsqu'elle se croit seule, elle dispose symétriquement des fauteuils autour d'elle, y assoit des robes et tient sa cour, pose des questions, se donne la réplique, au milieu de ces étranges dames d'honneur.

A Little Rock, Arkansas, dimanche dernier, à Milbuing Creek, deux jeunes gens nommés J. Scorbist et Chenowit, âgés de 16 et 18 ans, ont outragé et ensuite tué la fille de Richard Hill, âgée de 4 ans.

Après avoir commis le crime, ils jetèrent le corps dans le ruisseau, où il a été trouvé. La victime avait le cou brisé et les membres horriblement mutilés.

Ces deux jeunes scélérats ont été arrêtés et ont confessé leur crime. Ils ont ensuite essayé de se sauver et tous deux ont été tués par le gardien.

Une correspondance de la *Tribune*, de Washington, rapporte d'après un sénateur influent du parti républicain, que la politique des Etats-Unis envers l'Espagne pourrait bientôt changer. Le gouvernement espagnol ne montrant aucun empressement à reconnaître les droits des citoyens américains résidant à Cuba.

Le *Times* dit que la correspondance de l'affaire de Catacazy a été envoyée aujourd'hui au Sénat. Elle montrera l'intervention toujours inopportune de ce fonctionnaire dans les affaires des autres nations; ainsi que certaines lettres envoyées aux journaux et décrivant par de faux rapports la politique suivie par le gouvernement.

## DÉCÈS.

A Globe Village, Mass., le 23 du mois dernier, Geluse Déblois, âgé de 20 ans et 2 mois, et fils unique de Olivier Déblois, Ecr. Il laisse une épouse pour déplorer sa perte, et des parents inconsolables.



Maison du Gouvernement.

OTTAWA.

Lundi, le 6<sup>ème</sup> jour de Novembre 1871.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Il a plu à Son Excellence, sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et sous l'autorité de l'Acte 31 Vic. chap. 6, sec. 4, intitulé: "Acte concernant les Douanes..."

W. H. LEE, Greffier, Conseil Privé.



AVIS.

Departement des Douanes.

OTTAWA, 6 Novembre 1871.

AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Generel, par un ordre en Conseil portant la date du 30 octobre dernier, et d'après l'autorité qui lui est donnée par la 3<sup>ème</sup> section de la 34<sup>ème</sup> Victoria, chap. 10, d'ordonner que l'article suivant soit transféré à la liste des marchandises qui peuvent être importés en Canada exempts de droit, savoir:

Ivoire non manufacturé.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

Institut des Artisans Canadiens.

SEANCE PUBLIQUE.

UNE SEANCE PUBLIQUE DE L'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS aura lieu VENDREDI, le 15 courant, à la SALE DE L'UNION ST. JOSEPH, rue Ste. Catherine, à 7 1/2 heures P.M., précises.

Des sièges seront réservés pour les Dames. Entrée libre.

C. D. THÉRIAULT, Secrétaire.

CORNICHES, ROULEAUX, CORNICHES, BAGUETTES A CADRES ET A ESCALIERS.

A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez L. J. A. SURVEYER, 24, RUE CRAIG, Montréal.

IL N'Y A PAS DANS MONTREAL, DE magasin, où l'on puisse trouver une variété aussi grande, de Bijouteries, Couteleries, Porcelaines, Albums, Concertinas, Boîtes à ouvrage, Sachets pour Dames et Messieurs, Boutoilles de toilette, Joujoux etc., etc., qu'au

MAGASIN DE \$1 ET 50 CENTIENS, DE LA PARTIE OUEST, Vis-à-vis la MAISON RECOLLET.

N. B.—Nouveautés reçues chaque semaine. Une visite est sollicitée.

J. F. RAYMORE.

AVIS.

J'AI ADMIS M. W. G. STETHEM comme associé dans mon commerce; la Société devant dater du 1<sup>er</sup> Avril 1871, et toutes les dettes et les créances, à cette date et depuis, deviendront celles du nouvel établissement.

CHAS. T. PALSGRAVE.

La Fonderie de caractère, de Montréal, Palsgrave & Stethem, propriétaires, continuera les affaires dans les anciennes bâtisses.

AVIS.

LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez N. RHÉAUME, 75—RUE ST. LAURENT.—75

ETABLIS EN 1854. GEORGE YON, Plombier et Ferblantier. 241—RUE ST. LAURENT—241 (2<sup>ème</sup> l'orte de la Rue Ste. Catherine.)

GEORGE YON se charge de toutes sortes d'ouvrages en Fer blanc, Zinc, Tôle de Russie, Tôle galvanizé, de pose de Fournaies à air chaud, d'entreprendre et réparer les Couvertures, Dalles, Dallages, pose de baigns, Cabinets d'aisance (Water Closets), Bols à mains, Laviers, Tuyaux à l'eau, Tuyaux à gaz, Gazeliers, Cloches pour maisons. A son magasin, on trouvera toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison.

2-45z

A. BELANGER MAGASIN DE MEUBLES 276, Rue Notre-Dame MONTREAL. 2-25zz

Institut Telegraphique de la Puissance. 89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL, P.Q. GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement rapide et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit succéder à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut.

Le développement rapide et l'utilité du Télégraphe Electrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre, rendent l'établissement de Collèges pour l'enseignement de cette branche d'absolue nécessité.

Les Surintendants de Lignes Télégraphiques voient ce mouvement avec faveur. Les Collèges Commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche aussi bien que des autres branches de l'éducation commerciale; mais les connaissances télégraphiques ainsi acquises ont toujours été regardées comme de second ordre; à ce point que les Collèges de Chicago, Milwaukee, Buffalo, New York, etc., en ont discontinué l'enseignement, et recommandant l'Institut Télégraphique comme l'endroit où une connaissance parfaite de cet art à la fois intéressant, savant et utile peut-être le plus convenablement obtenue.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Opérateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques.

Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis. De prime abord, on peut obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à 170 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparés avec les autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Opérateur. Nous avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui, avec peu d'instruction et aucune idée du fonctionnement de la Télégraphie en entrant, sont devenus de bons Opérateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués qui pouvaient à peine écrire leurs noms prennent aujourd'hui les messages au taux de 25 à 30 mots par minute.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR. Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et d'indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Opérateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de Télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Câble Transatlantique, sont expédiés et reçus, tel que pratiqué sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant, d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail, ni la dépense pour qualifier les étudiants pour les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les élèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Opérateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 9 heures du matin jusqu'au midi, et de 1.30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend, bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande des élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de Télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines.

Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer lorsqu'ils seront suffisamment avancés. Dans le cas de l'interruption des communications par la rupture des fils, les réparations sont conduites par un Professeur de Télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la Télégraphie.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Montréal, Septembre 1871.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERIS RESPECTABLES. 2-39zz

LES SOUSSIGNÉS qui ont remporté cinq premiers prix à l'Exposition Provinciale tenue à Montréal en 1870, viennent d'importer un assortiment de roues et d'essieux en acier, de qualité insurpassable. Tous s'accordent à dire que ces roues ne peuvent manquer, ayant plus de rails que les roues ordinaires. Les soussignés invitent le Public à visiter leur grand assortiment de voitures d'été et d'hiver. D. GERVAIS & CIE. No. 810 RUE CRAIG. 2-44i Dépôt, 69, Rue Bonaventure.

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom. TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry. ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21zz

ON DEMANDE DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance. Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques. S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du Canadian Illustrated News, Hearststone, et de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-36tf.

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40. Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de POELES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAI ET VERNISSÉ, POIS A THE ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC. Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS, MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig. 2-18zz

Chemin de Fer du Grand-Tronc. SERVICE D'HIVER. Le et après LUNDI prochain, le 30 OCTOBRE, LES TRAINS partiront de MONTREAL comme suit: Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.00 A.M. Train de la Malle pour Island Pond, et les Stations intermédiaires... 2.00 P.M. Train de la Malle de Nuit pour Québec, Island Pond, Portland et Boston... 10.30 P.M. Express pour Boston via Vermont Central... 9.00 A.M. Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en communication avec les trains de Stanstead, Shefford, Chambly et Comté du Sud-Est, et avec les chemins de Fer et Vapeurs du Lac Champlain... 3.00 P.M. Trains Express pour Boston, New-York, &c., via Vermont Central... 3.30 P.M. Express de Jour pour Toronto et les Stations intermédiaires... 8.00 A.M. Express de Nuit pour Toronto et les Stations intermédiaires... 8.00 P.M. Train Local pour Brockville et les Stations intermédiaires... 4.00 P.M. Train d'accommodement pour Kingston et les Stations intermédiaires... 6.00 A.M. Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. 2-24tf. 25 Octobre, 1871.

ATELIERS DE FERBLANTIERIS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour pose de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés. T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT. 2-24zz

\$30,000 VALANT EN HARDIS FAITES DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES FRANÇAIS ET ANGLAIS NOUVELLEMENT IMPORTÉS A 20 POUR CENT AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE VENEZ ET JUGEZ. L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, etc. A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. R. DEZIEL, NO. 131, RUE ST. JOSEPH. Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude. 2-39zz

LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31zz

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. ETABLIE 1828. CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC. Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC. Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc. —Aussi:— On entreprend de faire chauffer les Bâtimens publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaud Patente de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés. En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gasciers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travaille, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig, 1-47-zz MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE... \$4.00 par an. PAR NUMERO... 10 Centins. CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. AGENCE GENERALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319--RUE ST. ANTOINE--319

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY. LES efforts de la Gomme d'EpINETTE ROUGE dans les maladies des Pouxmons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchitis etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 15 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 2-24zz (Etabli en 1859.)

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché. No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52zz

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS. Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa 10 Novembre 1871. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 6d

F. X. BEAUCHAMP, (Successeur de D. Smilie.) BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES. 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134 2-45zz MONTREAL.

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE. (Coin des Rues Craig et St. Laurent.) MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45xz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.